

APN

Chenine : "l'Algérie ciblée pour ses positions de principe inaliénables"

P. 24

ACCORD OPEP+

Attar : "nécessité d'honorer les engagements et de s'adapter à l'évolution du marché pétrolier"

P. 7

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le ministère des affaires religieuses appelle à consacrer le prêche de vendredi au respect des mesures préventives

P. 10

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

L'APN adopte le projet

Les membres de l'Assemblée Populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, à la majorité le Projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021). En dépit de la conjoncture difficile et inédite que traverse le pays, suite à la chute des prix du pétrole et la crise sanitaire actuelle, le gouvernement vise, à travers les dispositions de ce texte, à "préserver, autant que possible, le pouvoir d'achat du citoyen, protéger la catégorie vulnérable et créer une dynamique d'investissement à même de hisser le niveau de la production et de renforcer les démarches de diversification de l'économie", a indiqué M. Benabderrahmane au terme du vote de la loi. La Loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4%, après un recul de 4,6 %, selon les estimations de clôture pour l'exercice 2020.

P.p 3-6

DKnews/APS



INDUSTRIE AUTOMOBILE

"Deux comités pour l'étude et le suivi des dossiers de construction-concession" (ministère)

P. 6

SECTION ANTITERRORISTE DU TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Entame des procédures de l'instruction judiciaire du premier dossier

P. 3

PÉTROLE

Le Brent progresse à 44,23 dollars, après la réunion de l'Opep+

P. 7

SANTÉ

BALLONNEMENTS

Comment utiliser le charbon végétal ?

P.p 12-13

FOOTBALL

ELIMINATOIRES CAN-2021 (4^E JOURNÉE)

Quatre équipes déjà qualifiées

P. 21



PUBLICATION

Nouveau dictionnaire trilingue amazigh-arabe-français de Mohamed-Salah Ounissi

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation d'un terroriste à Timiaouine (Tamanrasset)

P. 24

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE Le DGSN examine avec l'ambassadeur britannique les moyens de renforcer la coopération bilatérale



Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a examiné mardi avec l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Barry Robert Lowen, les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment à travers l'échange d'expériences et d'expertise, l'assistance technique et la formation spécialisée dans les différents domaines de la police. Le diplomate britannique "a salué le haut niveau de professionnalisme de la police algérienne, qui a démontré avec brio son expérience, notamment dans la gestion des grands événements", a précisé un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

Lors de la rencontre, les deux parties ont également passé en revue "les activités menées dans divers domaines dans le cadre de la coopération policière bilatérale".

Le DGSN a, à cette occasion, réaffirmé "la volonté de la police algérienne de renforcer la coopération policière bilatérale à travers l'échange d'expériences et d'expertise, l'assistance technique et la formation spécialisée dans les différents domaines de la police, notamment en matière de lutte contre la criminalité transnationale".

ALGÉRIE - SAHARA- OCCIDENTAL - SOLIDARITÉ Tindouf : la société civile avec le peuple sahraoui dans sa lutte contre l'occupation marocaine



La société civile de Tindouf a organisé mardi une action de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui sur fond des événements secouant la région d'El-Guerguerat.

Des centaines de citoyens et représentants d'associations et de la société civile se sont regroupés au centre-ville de Tindouf brandissant les drapeaux algérien et sahraoui et scandant des slogans de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui qui a décidé de reprendre les armes après l'échec de toutes les tentatives visant à mettre un terme au conflit dans la dernière colonie en Afrique.

Des citoyens de Tindouf ont exprimé à l'APS leur soutien sans faille à la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination.

Plusieurs d'entre eux ont affiché leur solidarité avec toutes les causes justes dans le monde, à leur tête les causes palestiniennes et sahraouies, et interpellent la communauté internationale pour "intervenir en vue de trouver une solution urgente garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination et à l'indépendance".

TAPIS TRADITIONNEL Estampillage de 12 tapis au bénéfice de la maison de l'artisanat et des métiers de Guelma



Le centre régional d'estampillage du tapis (CRET) de Tébessa a estampillé 12 tapis au bénéfice de la maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Guelma, a indiqué mardi, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Mohamed Fathi Merzoug.

L'opération d'estampillage s'est déroulée lundi en présence des spécialistes et responsables centre régional d'estampillage du tapis qui chapeaute 11 wilayas du pays, a précisé à l'APS, la même source.

L'estampillage est une reconnaissance à l'authenticité et la qualité du tapis dont la confection recourt à des produits naturels de laine et de colorants, selon la même source.

Le centre régional d'estampillage du tapis de Tébessa a été créé en 2015 et est quatrième du genre à l'échelle nationale avec ceux de Tipasa, Ghardaïa et Tlemcen.

Cette structure chapeaute 11 wilayas, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Souk Ahras, El Tarf, Skikda, Mila, Annaba, Guelma, Constantine et Tébessa.

Des actions de sensibilisation en direction des artisans sont régulièrement menées par les responsables du centre pour les informer sur l'opération d'estampillage, ses conditions et les critères à respecter pour "améliorer" leurs produits, est-il précisé.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Près de 3400 nouveaux bacheliers inscrits



Près de 3.400 nouveaux bacheliers se sont, jusqu'à présent, inscrits à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" pour la nouvelle année universitaire 2020/2021, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Au total, 3.373 étudiants ont effectué leurs inscriptions, pour lesquelles 4.604 places pédagogiques disponibles cette année, soit un taux de 73,26%, a-t-on indiqué de même source.

Les nouveaux bacheliers se sont inscrits en 1ère année licence dans 14 spécialités dont les sciences économiques et gestion (1.201), le droit (1.005), et sciences sociales (793), a-t-on fait savoir.

D'autres spécialités sont également proposées dont les langues (anglais, allemand, russe, espagnol et français), en plus de l'électromécanique, la géographie et l'aménagement du territoire, la géologie, le génie industriel et l'hygiène et la sécurité industrielle.

A noter une légère hausse du nombre totale de places pédagogiques à l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" où 4.604 places sont offertes pour la nouvelle rentrée universitaire contre 4.559 places auparavant.

DJELFA 2 morts et trois blessés dans un accident de la route



Deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Abderahmane Khadher, l'accident est survenu au lieu-dit "Pont Benaïme" à hauteur de la quatrième section de la RN1 reliant Djelfa et Laghouat, lorsqu'un camion frigorifique est entré en collision avec un véhicule touristique.

Les éléments de l'unité principale de la protection-civile sont intervenus pour porter les premiers soins aux trois blessés, âgés entre 34 et 43 ans, avant de les évacuer à l'hôpital Moudjahid Mouhad Abdelkader de la ville de Djelfa.

Les dépouilles des deux personnes âgées de 50 et 60 ans ont été transportées à la morgue du même établissement hospitalier, a précisé le même responsable.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on ajouté de même source.

BÉJAÏA Chute mortelle d'un jeune ouvrier

Un ouvrier de 19 ans, employé dans le chantier du nouveau pôle urbain d'Ighzzer Ouzarif, à Oued Ghir à 10 km à l'ouest de Béjaïa, a trouvé la mort en chutant accidentellement lundi après-midi du 6ème étage d'un immeuble en construction, a indiqué mardi la protection civile.

La victime, originaire de la localité de Beni-Maouche, à l'extrême Sud-ouest de Béjaïa, a glissé dans le vide, d'une cage d'ascenseur et s'est tuée sur le coup, a-t-on précisé, ajoutant que les circonstances exactes à l'origine de la chute n'ont pas été précisées.

Une enquête à cette fin a été ouverte par la gendarmerie nationale.

Ce drame a semé une forte émotion sur ce site, programmé pour accueillir plus de 16.000 logements et conçu pour constituer une extension urbaine de la ville de Béjaïa avec une possibilité d'y loger à terme dans un environnement intégré, quelque 100.000 habitants.

ZONES D'OMBRE À MÉDÉA Lancement d'une opération de branchement de compteurs d'eau (ADE)

Une opération de branchement de compteurs d'eau vient d'être entamée par l'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa, à travers plusieurs zones d'ombre de la wilaya, dans le but d'assurer une alimentation régulière des foyers en eau potable et lutter contre le piquage illicite des conduites d'alimentation, a-t-on appris mercredi auprès de cette structure.

L'opération concernera, selon la même source, pas moins de trois mille foyers, situés dans différents zones d'ombre localisées au niveau des communes de Si-Mahdjoub, Draa-Smar, Bouaichoune, Bougezoul, Tablat, Ouamri et Khems-Djoumaa, précisant que les travaux de branchement ont été confiés aux micro entreprises qui ont signées récemment des conventions de sous-traitance avec l'ADE.

Une fois cette opération achevée, il sera procédé au transfert de la gestion déléguée de l'eau, assurée par les communes, vers l'Algérienne des eaux devant permettre une meilleure gestion des ressources hydriques et assurer des prestations de qualité aux nouveaux abonnés, a-t-on confié.

PARLEMENT

APN : l'Algérie ciblée pour ses positions de principe inaliénables (Chenine)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé mardi que l'Algérie "est ciblée pour ses positions de principe inaliénables", insistant sur l'importance de renforcer le front interne pour faire face à tout complot.

"L'Algérie a des positions de principe inaliénables et est déterminée à préserver la souveraineté à laquelle le peuple est attachée et la stabilité du pays pour laquelle l'Etat veille, quelles qu'en soient les pressions exercées", a précisé M. Chenine à l'issue d'une plénière consacrée au vote du projet de loi de finances (PLF 2021) et du projet de loi relatif à la prévention et la lutte contre les crimes d'enlèvement des individus. En cette période, il est demandé à tous de "prendre conscience des risques et d'œuvrer à raffermir le front interne du pays", a-t-il souligné. Et d'ajouter que "l'Algérie est également ciblée en raison de la synergie existant

entre les institutions de l'Etat et l'attachement des Algériens au processus constitutionnel et au Président de la République Abdelmadjid Tebboune qui, a-t-il assuré, "reviendra sain et sauf bientôt en Algérie". Selon M. Chenine, l'Algérie suscite des envies pour "la puissance de son armée dont la principale mission est de défendre les frontières et faire face à toute tentative visant à déstabiliser la patrie". "Pleinement conscients de ce qui se trame, nous affirmons avoir un programme ambitieux pour faire de l'Algérie l'Etat le plus fort de la région, puisant sa force d'Allah, d'abord, et du peuple, ensuite", a-t-il dit. Le front interne est ainsi



appelé à "rejeter toute imitation d'expériences ou de projets et tout complot", mais également à "faire montre d'engagement patriotique et de consensus". Par ailleurs, M. Chenine a qualifié les dernières attaques menées par les forces marocaines, de violations flagrantes du cessez-le-feu de 1991 et de l'accord militaire numéro 1, indiquant que celles-ci portent véritablement atteinte à la stabilité de la région.

A ce propos, le P/APN a exhorté l'ONU à hâter la reprise des négociations entre les deux parties au conflit, affirmant que "l'Algérie prône certes la paix, mais ne tolère jamais que ses frontières soient atteintes quelle qu'en soit l'auteur".

PLF 2021

Préserver le pouvoir d'achat du citoyen en dépit de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays (ministre)

Le Gouvernement a œuvré, en dépit de la conjoncture sanitaire et économique que vit le pays, à préserver, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF 2021), le pouvoir d'achat du citoyen, et d'assurer une dynamique d'investissement devant booster la production et conforter la démarche de diversification de l'économie nationale, a affirmé mardi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

S'exprimant au terme de l'adoption du PLF 2021 par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le premier argentier du pays a relevé le choix du Gouvernement d'opter en dépit de la situation sanitaire et économique prévalant dans le pays pour une préservation, autant que faire se peut, du pouvoir d'achat du citoyen, dans le cadre du PLF 2021. La démarche du Gouvernement tend également, poursuit le ministre, à protéger les classes fragiles de la société, et d'assurer une dynamique d'investissement devant booster la production et conforter la démarche de diversification de l'économie nationale.

Il s'agit aussi, par cette dynamique, d'encourager le travail sérieux, l'investissement producteur, la création des postes d'emploi au profit des jeunes, la diversification des ressources publiques et l'investissement, et ce en attendant le lancement des autres mesures prévues par le programme gouvernemental, notamment le financement des investissements par les ressources financières du marché. Faire face aux défis financiers et sanitaires et assurer la continuité financière nécessite "le rejet de tout comportement négatif qui vas à l'encontre de la volonté publique, à savoir la concrétisation du processus de développement national durable", a-t-il insisté.

D'après M. Benabderrahmane, la gestion efficace des dotations publiques exige de focaliser sur l'utilisation rationnelle de l'argent public et d'éviter toutes sortes de pression en la matière en élargissant l'assiette fiscale en vue de surmonter la conjoncture actuelle. Répondant aux questions de la presse sur l'ouverture du capital des entreprises publiques et le financement du déficit budgétaire, le ministre a rappelé que cette mesure est autorisée en vertu aussi bien de la Loi sur la monnaie et le crédit et des procédures réglementaires, ajoutant que les dispositions de diversification des ressources financières portent sur "le développe-

ment du rôle des banques dans l'accompagnement de l'investissement et des entreprises, ainsi que l'ouverture du capital des entreprises publiques et l'ouverture de nouvelles banques privées".

Pour ce qui est du financement du déficit budgétaire, le ministre a annoncé que le Gouvernement recourra à la mise en œuvre des mécanismes de la politique monétaire stipulés dans la Loi, en concertation avec la Banque d'Algérie (BA), en sus d'un retour au marché financier. Il s'agit en particulier d'utiliser une partie des réserves et affectations constituées par la Banque centrale et du placement d'une partie des fonds propres de la Banque d'Algérie en bons du Trésor, conformément à l'article 53 de l'ordonnance N 03-11 relative à la monnaie et au crédit, en sus de la dynamisation du marché des bons du Trésor, à travers le rachat d'importants crédits bancaires communs, et le refinancement des bons du Trésor émis en contrepartie du rachat de ces crédits bancaires communs. De son côté, le Président de la Commission des Finances et du budget de l'APN, Ahmed Zeghdar, a indiqué que les membres de la Commission ont, à travers l'échange positif lors des débats, œuvré à la réalisation d'une grande part d'équilibre entre les besoins des citoyens, des établissements et des secteurs de l'Etat, soulignant que la responsabilité dans la bonne application des chapitres de cette Loi incombait à l'appareil exécutif, avec un accompagnement quotidien durable dans un souci de transparence en accord avec la moralisation de l'action politique.

Mettant en avant l'importance de consolider la coopération entre l'institution législative et l'appareil exécutif, en vue d'assurer une mise en œuvre idoine des dispositions de cette Loi, M. Zeghdar a indiqué que la Commission veille à rendre la Loi de finances du prochain exercice, une Loi qui repose que les équilibres budgétaires, allège les dysfonctionnements dans les comptes et recoure à une utilisation idoine des ressources financières.

La même responsable affirme également que la Commission a accordé, lors des débats, un intérêt aux fonds spéciaux et à la clôture de plusieurs d'entre eux, aux zones d'ombre, à la préservation des entreprises publiques, tout en focalisant sur la modernisation du secteur agricole, de l'irrigation.

LOI DE FINANCES 2021

L'APN approuve plusieurs amendements et de nouveaux articles

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont approuvé mardi plusieurs amendements et de nouveaux articles introduits dans le projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2021 et soumis au vote lors de la séance plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'institution parlementaire, en présence du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, et de membres du Gouvernement. Dans son rapport complémentaire sur le PLF 2021, la commission a introduit deux (2) nouveaux articles et deux (2) amendements de forme pour assurer la bonne formulation juridique et l'emploi de la bonne terminologie. Il s'agit des articles 32, 83, 105 et 105 nouveau bis 1.

Elle a également introduit trois (3) nouveaux articles et cinq (5) amendements de fond pour répondre à certaines préoccupations suite à l'examen complémentaire. Il s'agit des articles 8, 21, 39, 91 bis, 94 bis, 111 bis, 117 et 149. Les députés ont également approuvé l'amendement des articles 8, 21, 32, 39, 83, 91, 94, 111 bis nouveau, 117 et 149 du PLF 2021. L'article 8 prévoit une reformulation de l'article 68 du code des impôts directs et taxes assimilées de manière à inclure une clause prévoyant des indemnités liées aux conditions de résidence et d'isolement à hauteur de 70% afin d'éviter une augmentation significative du montant de l'indemnité aux dépens du salaire imposable. L'article 21 a été amendé de manière à fixer l'amende fiscale à 25% pour les contribuables visés aux articles 18 et 136 du code des

impôts directs et taxes assimilées.

Les contribuables concernés qui ne souscrivent pas l'état récapitulatif annuel à l'expiration d'un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la mise en demeure sont passible d'une amende de 35%. Dans le cadre de l'amendement de l'article 39, les déchets récupérables d'aluminium, en fer, bois, carton, ver et plastiques sont désormais soumis au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée fixé à 9%.

Il est institué, selon l'article 81, une taxe sur la consommation des carburants des véhicules et camions à chaque sortie aux frontières du pays pour la compensation de l'écart entre le prix administré et le prix international des carburants (essences et gasoil). Les tarifs de cette taxe sont fixés comme suit : 500 DA, pour les véhicules de tourisme, 3.500 DA, pour les véhicules utilitaires et camions moins de 10 tonnes, 12.000 DA, pour les camions plus de 10 tonnes et bus. Sont exonérés de cette taxe les véhicules appartenant aux administrations et établissements publics. D'après l'article 83 amendé, le délai accordé aux investisseurs avant de procéder à la production de la matière première de l'huile raffinée ou son acquisition du marché national a été réduit à 18 mois au lieu de 24 mois. Les députés ont voté pour l'abrogation de l'article 84 du PLF 2021 stipulant que les opérations d'exportation des huiles alimentaires raffinées ordinaires à base de soja et du sucre blanc bénéficient de l'exonération des taxes applicables

en matière d'exportation.

L'article 94 bis a été également introduit et prévoit l'amendement des dispositions de l'article 63 du Code des douanes qui prescrit l'imprécatif pour les services des douanes de s'acquitter de leurs missions et de leurs devoirs en matière de contrôle, outre l'inclusion de l'article 111 bis qui énonce l'obligation de transmettre, par voie électronique, les données relatives aux passagers par les compagnies du transport aérien à l'unité de renseignements des passagers relevant des douanes, de manière à permettre d'éclaircir les données des voyageurs qui doivent être transmises aux services des douanes relevant de l'administration des douanes seulement et inscrites dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Au titre de l'amendement de l'article 105, la valeur des marchandises présentées par les voyageurs et destinées à leur usage personnel ou familial a été portée de 50.000 Da à 150.000 Da. L'article 105 bis 1 a également inclus l'autorisation de dédouanement pour le matériel de Travaux publics, de construction, d'irrigation, des équipements de carrières non fabriqués en Algérie, de plus de 3 ans, et ce sur le compte devises de l'importateur.

L'article 117 amendé stipule le versement contre les opérations d'importation des matières destinées à la vente en l'état, au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable à quarante cinq (45) jours à compter de l'expédition des marchandises.

JUSTICE-TERRORISME

Tribunal de Sidi M'hamed : entame des procédures de l'instruction judiciaire du premier dossier de la section antiterroriste

La section antiterroriste et de crime transnational organisé, créée le 15 novembre courant, a entamé l'instruction judiciaire dans le premier dossier relevant de son ressort, a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. "Suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance 04-20 modifiant et complétant le code de procédure pénale, et en application de ses dispositions relatives à la création d'une section antiterroriste et de crime transnational organisé à compétence nationale, le juge d'instruction près ladite section a été saisi du premier dossier judiciaire de l'accusé D.M poursuivi pour crime d'enrôlement dans une organisation terroriste, conformément aux dispositions des articles 87 bis et 87 bis 6 du code pénal", précise la même source. Le juge d'instruction près la section antiterroriste et de crime transnational organisé a entamé les procédures de l'instruction judiciaire du dossier conformément aux dispositions juridiques en vigueur, ajoute le communiqué.

PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT "Adapter" la législation nationale au développement du crime (ministre)

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement vise à "adapter la législation nationale au développement du crime sous toutes ses formes, notamment le phénomène de l'enlèvement.

Ce texte de loi "devra faire face à toutes les nouvelles formes de la criminalité notamment le phénomène de l'enlèvement, un phénomène étrange à notre société et contraire à nos valeurs", a précisé le ministre de la Justice à l'issue de l'adoption de ce projet de loi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Elaboré en 54 articles, ce projet de loi prévoit "des peines lourdes allant jusqu'à la peine capitale et la perpétuité, et ce en fonction de la gravité de l'acte commis et ses effets", outre "des amendes pouvant atteindre un million DA".

Le projet de loi précise les circonstances aggravantes qui sont liées à "la qualité de l'auteur ou de la victime" ainsi que les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une sup-



pression ou l'allègement de la peine, s'il est mis fin délibérément à l'enlèvement. Cela protégera la victime et encouragera l'auteur du crime à y renoncer». Ledit projet de loi prévoit «la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte», et en vertu du même texte «les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront

porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation».

Le projet de loi consacre un chapitre à la protection des victimes d'enlèvements, prévoyant «leur prise en charge sanitaire et socio-psychologique et la facilitation de leur accès à la justice». Concernant l'aspect préventif, le projet prévoit «la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale et de stratégies locales pour préve-

nir les crimes d'enlèvement, lesquelles sont élaborées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile». Dans son rapport complémentaire dudit projet, la commission des Affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN avait souligné l'importance de «relancer» le rôle de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) dans le contrôle des médias visuels pour éviter l'intimidation médiatique et préserver la confidentialité des enquêtes afin de protéger les victimes et leur vie privée.

La commission a proposé, en outre, «l'élaboration de protocoles d'action intersectoriels et en coordination avec les organismes concernés par la prévention contre les crimes d'enlèvement, avec l'association des chercheurs à l'élaboration d'études à même d'être exploitées dans la mise en place de stratégies sur la prévention contre les crimes d'enlèvement».

ALGÉRIE - PAYS BAS

Un accord pour encourager la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a reçu mardi l'ambassadeur des Pays-Bas en Algérie, Mme Janna van der Velde, avec laquelle il a convenu d'encourager la coopération entre les universités des deux pays dans plusieurs domaines de formation et de la recherche.

Les deux parties ont procédé à l'évaluation des relations de coopération entre les deux pays en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, convenant de promouvoir et de soutenir la coopération avec les universités hollandaises qui pourraient être des partenaires importants dans plusieurs domaines de formation et de la recherche, a précisé un

communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur, ajoutant qu'un accord cadre devra être signé dans ce sens.

Cet accord permettra de "faciliter le contact entre les enseignants chercheurs des deux pays, d'élargir la coopération bilatérale par la signature d'accord et de programmes de jumelage et de partenariat entre les universités des deux pays à travers les programmes de l'Union européenne, tout en échangeant les visites pour mieux connaître les atouts dont disposent les universités algériennes et hollandaises", a ajouté la même source.

"Lors de cette rencontre, les deux parties ont évalué les relations bilatérales en la matière, estimant qu'elles demeurent en

deçà des attentes vue les capacités scientifiques, académiques, matérielles et humaines des universités des deux pays, susceptible de donner lieu à des relations fructueuses", a ajouté le communiqué.

D'autres domaines de coopération ont été évoqués durant la rencontre, notamment "l'échange d'expériences dans les domaines développés de recherche en agriculture, les techniques et technologies d'irrigation non-couteuses".

Les deux parties ont évoqué également la coopération dans le domaine de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables, secteur où les deux pays coopèrent à travers le centre de développement des énergies renouvelables".

INDUSTRIE AQUACOLE Ferroukhi : "préparation d'un cahier de charge relatif aux investissements"

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé mardi à Alger l'élaboration d'un nouveau cahier de charge liés aux financements des investissements dans le secteur de l'industrie aquacole. S'exprimant à l'issue de la clôture du premier atelier national sur la promotion de l'industrie du secteur aquacole tenu par visioconférence avec la participation des investisseurs, des banques et des assurances, M. Ferroukhi a mis l'accent sur l'intérêt d'investir dans cette industrie notamment dans la fabrication de cages flottantes. Le ministre de la Pêche a soutenu que "cette industrie locale permettra de réduire le coût du matériel importé en devise ainsi que les coûts de la production halieutique qui se répercutera forcément sur le prix du poisson".

Il a précisé que le nouveau cahier de charges s'appuiera sur la promotion de l'aquaculture en associant les experts et les chercheurs et en s'inscrivant dans la stratégie de développement durable du secteur à l'horizon 2024. Lors de cette rencontre, le ministre de la Pêche a recommandé aux acteurs du secteur de l'aquaculture à préparer une plate forme numérique comportant les données concernant les investisseurs afin de développer le matériel de l'industrie aquacole en Algérie.

"La plate forme permettra de créer une synergie entre les producteurs, les industriels et les porteurs de projets afin de développer la production de matériels aquacoles, en fonction des besoins des opérateurs privés, de manière à réduire progressivement les importations" a affirmé M. Ferroukhi.

"Il est nécessaire de passer d'une activité de subsistance à une pratique aquacole professionnelle à grande échelle et moderne, et ce, à travers l'industrialisation de l'activité de l'aquaculture qui joue un rôle important dans la production et la croissance économique", a-t-il fait également savoir.

Les objectifs fixés par la stratégie sectorielle se basent, a-t-il poursuivi, sur l'encouragement de la production nationale par l'investissement et l'accompagnement des porteurs de projets, notamment en matière de développement des activités connexes.

Actuellement, la plus grande partie des équipements utilisés dans l'aquaculture sont importés, ce qui rend onéreux les coûts de production, ont expliqué les initiateurs de cet atelier tenu au siège du ministère, tout en soulignant les difficultés liées à la réparation ou le remplacement des équipements en panne entraînant qui entraîne une hausse des coûts de gestion. Quant aux investissements réalisés dans le secteur aquacole, ils ont affirmé que ce créneau qui est en plein essor compte plus de 70 fermes aquacoles et continentales en phase d'exploitation. Afin d'assurer un développement stable et durable de cette activité, les participants à l'atelier ont préconisé de développer une stratégie permettant de regrouper les compétences en ingénierie aquacole indispensable au développement d'équipements et de matériels aquacoles adaptés et répondant aux normes internationales. Les experts ont prévenu en outre que la dépendance excessive de l'importation des équipements risque d'engendrer des facteurs qui limiterait le développement des activités connexes, d'où l'impératif de développer cette industrie. L'atelier sur le développement de l'industrie aquacole a permis aux parties prenantes de faire un état des lieux pour l'identification des capacités de fabrication de matériels et d'équipements d'aquaculture en Algérie. Cet atelier a permis aussi de discuter autour des voies et moyens à adopter permettant de promouvoir et de développer un complexe industriel de fabrication de matériels et d'équipements aquacoles (les cages, filets, flotteurs, bouées, ausières, chaînes d'amarrage) pour améliorer l'efficacité des établissements d'aquaculture.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

"Installation de deux comités pour l'étude et le suivi des dossiers de construction-concession automobile" (ministère)

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a présidé mardi à Alger l'installation d'un comité technique chargé d'étudier et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction automobile et d'un comité ministériel conjoint chargé de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, indique un communiqué du ministère. Le comité technique est chargé d'étudier et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice, à l'organisation et au fonctionnement de l'activité de construction automobile et le comité ministériel conjoint est chargé d'étudier et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice, à l'organisation



et au fonctionnement de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, précise la même source. A cette occasion, le ministre a donné des directives aux membres des deux comités pour que leurs missions soient menées à bien dans un cadre clair et transparent. Ces comités ont tous

les pouvoirs et jouissent d'une totale indépendance dans l'étude des dossiers, a-t-il dit. Le premier responsable du secteur a, dans ce contexte, insisté sur "la nécessité d'étudier attentivement les dossiers des concessionnaires sans discrimination aucune, tout en respectant les délais légalement

impartis". Par souci de transparence dans l'étude des dossiers, M. Ait Ali Braham a rappelé "l'obligation de communiquer avec les concessionnaires via la plateforme numérique lancée par le ministère à cet effet et non pas directement comme cela se faisait auparavant".

CONSTANTINE

Lancement de la première saison de culture du colza en Algérie

La première saison agricole de culture du colza en Algérie a démarré depuis la ferme pilote "Boulechfar Hocine" de la commune d'El Khroub (Constantine) en présence du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), Abderrahmane Bouchahda, représentant le ministre de l'Agriculture et du développement rural.

Dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de la culture du colza, Bouchahda a indiqué que l'opération concerne dix wilayas à l'Est du pays en plus de la wilaya de Saïda à l'Ouest et s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du secteur de l'agriculture relative aux cultures industrielles. "Le colza est une culture de plante à l'huile que l'Algérie entend lancer dans le but de contribuer à réduire la facture des importations des huiles et des fourrages", a affirmé le même responsable. Il a également porté l'accent sur l'importance économique de la production de l'huile de table assurant que la culture du colza qui aura lieu sur les terres



incultes contribue par les longues racines de cette plante à la fertilisation du sol et l'amélioration de ses rendements.

Les restes de cette plante riches en protéines seront utilisés après l'opération d'ex-

traction de l'huile comme aliment de bétail et de volailles, a-t-il encore noté.

L'OAI a mobilisé à travers les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) les conditions nécessaires dont les se-

mences, les fertilisants les produits phytosanitaires pour accompagner les agriculteurs investisseurs impliqués dans ce projet de création d'un premier noyau de cette culture "stratégique", a affirmé son directeur général.

Il a également assuré que 100 points de stockage de proximité d'une capacité cumulée de 5 millions quintaux seront créés à travers le pays pour le stockage des céréales. La wilaya de Constantine a consacré une superficie de 853 hectares exploités par 58 agriculteurs et 8 fermes pilotes pour la culture du colza, selon les explications des cadres de la direction locale des services agricoles.

SOUK AHRAS Lancement "prochain" des travaux de la réalisation de 21 terrains de proximité

Pas moins de 21 terrains de proximité seront lancés en travaux "au début du mois de janvier 2021" à travers plusieurs zones d'ombre de la wilaya de Souk Ahras, a annoncé mardi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

La réalisation de ces infrastructures sportives intervient en réponse aux préoccupations des jeunes résidant dans les zones d'ombre de 26 communes de cette wilaya frontalière, a indiqué à l'APS, Abdelbasset Aoun.

Les travaux de réalisation de douze (12) terrains de proximité ont été confiés à la direction locale de l'urbanisme, d'architecture et de la construction (Duac), tandis que neuf (9) autres terrains seront pris en charge par la direction de la jeunesse et des sports (DJS), a fait savoir le même responsable.

Le projet de réalisation de ces infrastructures est en phase de désignation d'assiettes foncières, en coordination avec les chefs de daïras et les présidents d'Assemblées populaires communales (APC), a-t-on encore précisé.

Ces terrains de sports dont le délai de réalisation est fixé à deux mois, permettront d'encourager la pratique de différentes disciplines sportives et de découvrir de nouveaux jeunes talents, a-t-il assuré.

Par ailleurs, les travaux de pose de la pelouse synthétique pour sept (7) terrains de football sont en cours dans les communes de Bir Bouhaouche, Safel El Ouiden, Oued Keberit, Oum El Adhaim, Taoura, Mechroha et Ain Zana, a révélé le DJS.

Il a également souligné qu'un terrain de football a été réceptionné, au début de la semaine en cours, dans la commune de Lakh-dara après l'achèvement des travaux d'une opération de réhabilitation et de la pose d'une nouvelle pelouse synthétique.

Durant la semaine en cours, sept (7) terrains de proximité ont été mis à la disposition des jeunes à travers plusieurs communes de la wilaya, a affirmé M. Aoun, ajoutant que quatre (4) infrastructures similaires seront livrées "avant la fin de l'année en cours", dans le quartier 26 avril 1958 de la ville de Souk Ahras. Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Souk Ahras a été doté d'un complexe sportif de proximité, réceptionné récemment au plan d'occupation du sol (POS) 9 du chef-lieu de wilaya, a rappelé le même responsable.

TIZI-OUZOU - COVID-19

36 brigades d'inspection pour le suivi des nouvelles mesures de confinement partiel

Trente-six (36) brigades mixtes ont été mises sur pied à Tizi-Ouzou par la direction locale du commerce pour veiller au respect des nouvelles mesures de confinement partiel portant fermeture de certains commerces à partir de 15h00, a-t-on appris mardi de son premier responsable, Kada Adjabi.

"Nous avons mobilisé 36 brigades réparties à travers les 21 daïras de la wilaya, en coordination avec les différents services de sécurité, pour veiller à l'application de la mesure de fermeture des commerces concernés par les nouvelles mesures de confinement prises par les pouvoirs publics" a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS.

Ces brigades qui sillonneront l'ensemble des daïras de la wilaya "auront à faire respecter cette mesure sans concession aucune et à sévir en cas de nécessité en procédant, en coordination avec les services concernés, aux sanctions prévues par la loi à l'encontre des contrevenants", a-t-il ajouté.

"Les récalcitrants écoperont d'une sanction de fermeture assortie d'une amende", a indiqué M. Adabi, faisant sa-

voir, à ce propos, que 25 décisions de fermeture ont été prises ces 10 derniers jours à l'encontre de commerçants ne respectant pas les mesures préventives. Le directeur local du commerce a assuré, à ce titre, que ses services, et conformément aux instructions données par les pouvoirs publics, "agiront avec fermeté contre tout contrevenant, que ce soit aux mesures préventives ou aux décisions de confinement".

Dans le même sillage, et lors d'un Conseil de wilaya restreint tenu lundi, la situation épidémiologique prévalant a été passée en revue et des recommandations ont été émises par le wali, Mahmoud Djamaa, pour "la mobilisation de tous les moyens afin de prévenir la propagation de la pandémie", selon un communiqué de la wilaya publié mardi.

Lors de cette réunion à laquelle ont pris part, notamment, les responsables des secteurs de la santé, de l'éducation, du commerce et du transport et différentes autorités locales, M. Djamaa a souligné "la nécessité, voire l'urgence, de la coordination des efforts pour l'amélioration des conditions de prise en charge des

personnes contaminées".

Le wali, à qui un état des lieux de la situation lui a été établie, a insisté auprès des responsables locaux sur "l'impératif de la prise en charge réelle et effective de cette pandémie", notamment, en dotant les structures sanitaires et le personnel médical de "tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de leur travail".

Il a, dans ce sens, instruit les responsables de la direction locale de la santé (DSP) de constituer des stocks et réserves de moyens d'oxygénation et de protection des praticiens et des malades.

Concernant le secteur de l'éducation, il a instruit les chefs de daïras de veiller à l'application rigoureuse du protocole sanitaire et, notamment, à la désinfection des établissements scolaires et d'assurer la distribution de masques.

Les mêmes recommandations portant respect rigoureux des mesures préventives contre la propagation de la pandémie ont été également émises à l'adresse des responsables des secteurs de transport et du commerce, instruits de veiller à leur application et de sanctionner les contrevenants.

NAÂMA

Un nouveau programme pour le développement des zones pastorales

Un nouveau programme de développement des zones pastorales et de protection du patrimoine forestier sera lancé prochainement dans la wilaya de Naama, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts. Ces projets, en phase de préparation pour être lancés dans plusieurs zones d'ombre et autres steppiques éloignées, prévoient la plantation de 150 hectares d'arbres fruitiers,

ainsi que la protection des terres fourragères détériorées sur une superficie de 1.000 hectares, a-t-on indiqué. Ce programme comprend aussi le lancement prochain de réalisation de 9.500 mètres cubes de correction torrentielle et de travaux de protection des berges des oueds contre les crues, ainsi que la plantation de 15 ha d'arbustes fourragers et l'aménagement de 8 sources d'eau, selon

la même source. Ces projets visent à réhabiliter le couvert végétal dégradé par la sécheresse, le pacage intensif et la surexploitation des steppes, en créant des bandes d'arbres fruitiers adaptés au climat et au sol de la région, à l'instar des oliviers, a-t-on fait savoir, soulignant que ces projets devront créer de nouveaux emplois, améliorer les conditions de vie des citoyens et contribuer à la préservation des

zones forestières. Dans le cadre de la régénération du couvert végétal dans la wilaya de Naama et l'extension de sa superficie, environ 16.000 arbustes ont été plantés durant les mois d'octobre et novembre. L'opération se poursuit pour atteindre quelque 30.000 arbustes avant la fin de l'année en cours, à travers les communes de Naama, Mekmen Benamar, Kasdir et Ain Sefra.

AIN TÉMOUCHENT

110 millions DA de créances de l'Entreprise de gestion des CET des déchets auprès des communes

L'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) des déchets d'Ain Témouchent détient 110 millions DA de créances auprès de plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris de son directeur par intérim, Miloud Benarradj.

La commune de Béni Saf est redevable de 60 millions DA, suivie de la commune d'Ain Témouchent (30 millions) et le restant des créances (20 millions DA) est réparti entre les autres communes, a-t-on indiqué.

L'incapacité de ces collectivités locales à honorer leurs créances a impacté "négati-

vement" sur la gestion financière de l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique, provoquant une perturbation dans le versement des salaires de ses travailleurs au cours des derniers mois, a souligné M. Benarradj.

Le centre d'enfouissement technique des déchets, situé dans la commune de Sidi Benadda, accueille l'équivalent de 120 tonnes de déchets ménagers par jour et celui de la commune de Sidi Safi 110 tonnes, à noter que le volume des déchets a connu une hausse durant la saison estivale compte tenu

de la spécificité touristique de la wilaya, a-t-on indiqué. Afin de renflouer ses caisses, l'entreprise publique traite avec une société privée pour le recyclage des matières plastiques, mais cela demeure insuffisant pour assurer une gestion équilibrée de l'entreprise, a-t-on fait savoir.

L'entreprise doit recouvrer en urgence ses dettes pour pouvoir verser leurs salaires aux 82 travailleurs et se fournir en matériels d'entretien et de maintenance du matériel, a-t-on affirmé.

APS



MICRO-ENTREPRISES Les perspectives de la coopération algéro-chinoise

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a reçu mardi l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Li Lianhe avec lequel il a examiné l'état et les perspectives de coopération algéro-chinoise dans le domaine des micro-entreprises, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont échangé également les vues sur "les moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, et les voies de leur promotion et développement", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le ministre a salué les relations qui lient l'Algérie et la Chine en "nette évolution" sur le plan économique, à travers l'encouragement des entreprises économiques, notamment les micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs publics de soutien à la création, à l'accompagnement et au développement des micro-entreprises.

Pour sa part, l'ambassadeur chinois a exprimé l'attachement de son pays à promouvoir la coopération avec l'Algérie, notamment en matière de création, de développement et de formation des micro-entreprises économiques, prévoyant des horizons, meilleurs, pour la coopération bilatérale.

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de tenir des séances de travail devant déboucher sur un programme permettant la mise en œuvre des objectifs tracés lors de cette rencontre.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES Une superficie de 14.000 ha ciblée à El Bayadh

La campagne labours-semailles de l'actuelle saison agricole cible, dans la wilaya d'El Bayadh, une superficie globale de 14.000 hectares, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chef de service organisation de la production et appui technique, Mohamed Djebiri, a indiqué que cette campagne lancée depuis le début du mois d'octobre dernier a touché à ce jour une surface estimée à 1200 ha.

La surface cultivée a augmenté cette saison d'environ 2.000 ha par rapport à la saison dernière, avec une superficie irriguée atteignant un total de 5.500 ha, soit une hausse de 500 ha par rapport à la saison agricole écoulée.

Pour assurer le bon déroulement de la campagne labours-semailles, les ingénieurs et les techniciens du bureau de vulgarisation agricole à la DSA mèneront des sorties sur terrain afin d'accompagner les producteurs en leur donnant des conseils et des directives, notamment en ce qui concerne la nécessité d'utiliser des semences traitées pour augmenter la production, et en leur fournissant des conseils et des orientations sur l'utilisation des semences pour augmenter la production.

Quelque 18 000 qx de semences ont été fournis cette saison avec la mise en place, lors des sorties sur terrain, du protocole de prévention contre la pandémie du coronavirus, selon la même source.

Le secteur agricole s'appuie sur l'augmentation de la superficie céréalière dans la wilaya à chaque saison agricole pour développer cette filière, notamment sur les terres irriguées, grâce au soutien continu accordé aux professionnels dont l'effectif est estimé à 2.500.

Depuis 2019, plus de 550 agriculteurs ont bénéficié d'équipements d'irrigation, dont 315 cette année, dans le cadre d'une opération visant à soutenir les céréaliculteurs en équipements d'irrigation, dotée d'une enveloppe financière de 60 millions DA dans le cadre du Fonds national de développement agricole (FNDA).

La surface agricole dédiée la céréaliculture dans la wilaya d'El Bayadh connaît une amélioration sensible chaque saison.

La région de Bougtob représente, à elle seule, plus de 50 pour cent de la surface labourée chaque année, à côté des régions de Boualem, Brizina, El Bnou et autres.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 Les principaux agrégats

Les membres de l'Assemblée Populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, à la majorité le Projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021), lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'assemblée, et à laquelle a pris part le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane ainsi que des membres du staff gouvernemental.

En dépit de la conjoncture difficile et inédite que traverse le pays suite à la chute des prix du pétrole et la crise sanitaire actuelle, le gouvernement vise, à travers les dispositions de ce texte, à "préservier, autant que possible, le pouvoir d'achat du citoyen, protéger la catégorie vulnérable et créer une dynamique d'investissement à même de hisser le niveau de la production et de renforcer les démarches de diversification de l'économie", a indiqué M. Benabderrahmane au terme du vote de la loi.

La Loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4%, après un recul de 4,6% selon les estimations de clôture pour l'exercice 2020.



Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4% en 2021, 3,37% en 2022 et 3,81% en 2023. Les dépenses budgétaires totales prévues passeront de 7.372,7 mds Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%) pour atteindre 8.605,5 mds de Da en 2022 (+6,07%), puis 8.680,3 mds Da en 2023

(+0,9%). Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui connaîtra une hausse de 5,1% durant la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds Da en 2021 (+11,8%), puis 5.358,9 mds Da en 2022 (+0,8%), ensuite 5.505,4 mds Da en 2023 (+2,7%). Quant aux dépenses d'équipements, elles s'élèveront à 2.798,5 mds Da en 2021 (+6,8%), à 3.246,6 mds Da en 2022 (+16,01%) et baisseront à 3.174,9 mds Da en 2023 (-2,2%). Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,57% du PIB, contre 10,4% au titre de la LFC 2020.

Pour l'inflation, la Loi de finances 2021 prévoit « une légère accélération » en 2021 pour atteindre 4,5%.

INDUSTRIE La CIPA soulève ses préoccupations devant la Commission des affaires économiques et du développement de l'APN

La Commission des affaires économiques, du développement, du commerce, de l'industrie et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mardi, une réunion présidée par son Président, Nabil Louhibi, consacrée aux difficultés rencontrées par les activités relevant du secteur de l'industrie et de la production, a indiqué un communiqué de l'APN.

A ce propos, la Commission a entendu les préoccupations soulevées par le Président de la Confédération des industriels et producteurs algériens, M. Abdelwahab Ziani, en présence du président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), du président de la Fédération des industriels et des services, ainsi que du président de la Fédération des entrepreneurs du BTP.

Le Président de la Commission des

affaires économique, M. Louhibi a affirmé que cette réunion intervient pour débattre des difficultés rencontrées par les activités relevant du secteur de l'industrie et de la production.

Dans son exposé, M. Ziani a estimé "indispensable de décentraliser les décisions pri ses par les Autorités suprêmes".

Relevant que les sociétés ont rencontré des difficultés qui ne sont pas liées directement à la crise sanitaire, M. Ziani estime qu'il y a des problèmes "relatifs à l'Administration, aux autorisations et au transport du personnel et des marchandises".

Dans ce contexte, M. Ziani a indiqué que les sociétés avaient demandé, plus particulièrement à ce que "les décisions prises par les Autorités suprêmes du pays, soient décentralisées au niveau des Dairas et des communes, en vue de permettre aux sociétés de tra-

vailler et de poursuivre l'approvisionnement du marché national".

Insistant sur la possibilité de créer un fonds de soutien aux entreprises en vue d'empêcher leur disparition, M. Ziani a plaidé pour l'octroi de délais supplémentaires concernant les redevances fiscales et parafiscales aux sociétés.

Les membres de la Commission ont pris note des préoccupations et problèmes des industriels et producteurs algériens, notamment en ce qui a trait aux difficultés et obstacles d'ordre administratif et bureaucratique.

Pour sa part, le président de la Commission, M. Nabil Louhibi a assuré qu'il veillera, pour les besoins du traitement de ces dossiers, à transmettre ces préoccupations soulevées aux responsables des secteurs ministériels compétents, à leur tête, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

ALGÉRIE - PNUD M. Hamdani évoque le renforcement de la coopération avec la représentante résidente du PNUD

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani, a reçu mardi en audience, la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, avec laquelle il a évoqué les projets de partenariat en cours et le renforcement de la coopération entre les deux parties, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des cadres du secteur, les deux parties ont passé en revue les projets de partenariat en cours de réalisation notamment dans le domaine des forêts et examiné les possibilités de renforcer et de diversifier la coopération dans les différents domaines

relevant de la compétences du PNUD, a précisé la même source. La rencontre a permis de faire le point sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le PNUD dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, a ajouté le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont procédé à l'évaluation de l'état d'avancement des trois (03) projets de coopération en cours portant sur l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques, le partage juste et équitable des avantages (APA) découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole



de Nagoya en Algérie.

Ils ont également évalué l'état d'avancement de la mise en œuvre initiale du plan de gestion intégrée du complexe de zones humides Guerbes-Sanhadja-Skikda : Réhabilitation et valorisation à travers l'utilisation rationnelle des ressources en eau ainsi que la gestion

durable et restauration des terres dans le bassin versant du barrage de Koudiat Acerdoune.

Au cours de l'entretien, il a été question aussi de l'élargissement de la coopération technique à d'autres domaines relevant de la compétence du PNUD.

PÉTROLE

Le Brent progresse à 44,23 dollars, après la réunion de l'Opep+

Les prix du pétrole ont progressé mercredi, au lendemain d'une réunion de l'alliance des pays producteurs ouvrant la voie à un prolongement de la limitation actuelle de l'offre.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,10% par rapport à la clôture de mardi, à 44,23 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre s'appréciait de 0,94% à 41,82 dollars. "Les prix du pétrole augmentent modestement avec l'espoir que l'Opep+ décide de reporter l'augmentation de sa production prévue en janvier", a estimé Bjornar Tonhaugen, analyste.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ se sont dit "prêts à agir" mardi pour maintenir un équilibre entre l'offre et la demande d'or noir, à l'issue de leur réunion mensuelle.

"Tous les pays participants



doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, le cas échéant, en fonction des exigences du marché", a indiqué l'alliance des pays produc-

teurs dans un communiqué. L'Opep+ s'astreint à des coupes importantes dans sa production de brut pour tenter de l'adapter à un niveau de

demande sabré par la pandémie de Covid-19, et éviter une chute des prix comparable à celle du début d'année.

Selon l'accord en vigueur, le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour doit être ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

Plusieurs observateurs de marchés tablent sur un report de trois à six mois, qui sera vraisemblablement acté à l'occasion du prochain sommet de l'organisation et de ses partenaires les 30 novembre et 1er décembre prochain.

Les investisseurs attendent par ailleurs les chiffres hebdomadaires sur les stocks américains publiés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) plus tard dans la journée.

ACCORD OPEP+

"Nécessité d'honorer les engagements et de s'adapter à l'évolution du marché pétrolier" (Attar)

Le ministre de l'Énergie, président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, a exhorté mardi tous les signataires de la déclaration de coopération à honorer leurs engagements et s'adapter à l'évolution du marché pétrolier impacté par la COVID-19.

"Je voudrais exhorter tous les pays participants à la Déclaration de Coopération (Doc), en ces temps difficiles, à maintenir le cap et à rester déterminés à honorer nos engagements respectifs.

Nous devons rester flexibles et résilients et prêts à nous adapter à la dynamique en constante évolution du marché", a-t-il plaidé dans son allocution à l'occasion de la 24ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi OPEP et non-OPEP (JMCC).

Il a, dans ce cadre, souligné que depuis la dernière réunion du JMCC, plusieurs verrouillages nationaux ont été réimposés par les gouvernements qui cherchent à contrer l'augmentation rapide du nombre de cas de la pandémie Covid-19 alors que les secondes vagues du virus se propagent dans diverses régions.

Il s'agit, selon M. Attar, "avant tout d'une crise humanitaire et des gouvernements du monde entier continueront de faire tout ce qu'ils peuvent pour aider à sauver des vies et à maîtriser cette situation d'urgence".

Le ministre de l'Énergie est revenu à l'occasion sur les récentes annonces concernant le développement d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de virus.

"Nous avons été ravis de voir les récentes nouvelles positives sur le front

du vaccin COVID-19, alors que les entreprises se rapprochent du développement d'un vaccin sûr et fiable éprouvé.

Ces avancées positives ont renforcé les marchés boursiers et contribué à égayer le sentiment des investisseurs, redonnant l'espoir que nous aurons bientôt une définition viable contre cette pandémie", a-t-il noté.

Il a ajouté que dans l'intervalle, l'économie mondiale continuait de souffrir d'une récession, soutenant que le PIB mondial devant reculer de 4,3% cette année.

Pendant, poursuit-il, "Nous prévoyons une reprise progressive de l'économie en 2021, pour atteindre une croissance de 4,4%.

Pendant, cette tendance est encore incertaine et nécessite une grande vigilance de notre part, car les contractions de la demande mondiale de pétrole pour 2020 font face à une pression supplémentaire de la deuxième vague de la pandémie COVID-19 et des verrouillages associés". Pour M. Attar, une telle contraction aussi élevée que 9,75 millions de barils par jour (mb/j) est "sans précédent".

S'agissant de la demande mondiale de pétrole, il a fait observer qu'en 2021, la croissance de cette demande devrait se redresser et se développer à un rythme de 6,25 mb/j, ajoutant que la consommation restera bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie.

Un marché pétrolier mondial 'sain, en croissance et prospère'

Toutes ces données signifient, selon le

Président de la Conférence de l'Opep que "le chemin de la guérison est encore long et cahoteux" prévenant que "le moindre faux pas de notre part (Opep+) pourrait être catastrophique pour le marché et contraire à notre intérêt commun".

Il a, rappelé, qu'en 2020, l'OPEP a continué à relever le défi avec ses partenaires non membres de l'OPEP de la Doc et ont été en mesure de fournir un "courant sous-jacent vital de stabilité à la fois d'incertitude et de détresse économique sans précédent provoquées par la COVID-19".

M. Attar, a également rappelé la 22e réunion ministérielle du GECF tenue récemment sous la présidence de l'Algérie, qui a été une occasion précieuse de discuter des impacts du COVID-19 sur les marchés mondiaux des produits de base et sur l'économie, ainsi que des incertitudes connexes qui continuent de peser sur le marché.

"Au cours de ces délibérations, de nombreuses remarques positives ont été faites par les ministres concernant les efforts courageux et responsables de l'OPEP+ pour ramener l'équilibre et la stabilité sur les marchés de l'énergie", a-t-il relevé M. Attar a réaffirmé en outre que "sans l'action courageuse des producteurs de la Doc, le marché pétrolier et l'économie seraient aujourd'hui dans une situation désespérée". Dans ce contexte, le ministre de l'Énergie a mis en avant "l'importance du cadre Opep+ pour surmonter une pandémie mondiale et inaugurer à nouveau un marché pétrolier mondial sain, en croissance et prospère".

JAPON

Le déclin des exportations se résorbe en octobre

Les exportations japonaises en octobre sont quasiment revenues au niveau de l'an dernier, selon des données publiées mercredi, mais leur reprise risque d'être plombée dans les prochains mois par les nouvelles restrictions dans le monde face au coronavirus. Les exportations nippones ont quasiment stagné en valeur (-0,2%) le mois dernier sur un an, à 6,566 milliards de yens (53,1 milliards d'euros), selon le ministère des Finances.

Cette baisse est nettement inférieure aux attentes des

analystes qui escomptait un repli de 4,5% sur un an, à peine moins fort que celui de septembre (-4,9%). Les exportations japonaises avaient subi des plongées à deux chiffres entre mars et août, du fait du choc sur l'économie mondiale provoqué par la pandémie.

Les expéditions nippones vers la Chine ont bondi de 10,2% en octobre sur un an, après avoir déjà connu une augmentation à deux chiffres en septembre. Celles vers les États-Unis ont progressé de 2,5%, après être revenues en territoire positif le mois der-

nier pour la première fois cette année. Les exportations japonaises vers l'Europe occidentale sont en revanche restées en nette baisse (-7,9%).

La chute des importations totales du Japon s'est poursuivie en octobre (-13,3% sur un an), celles-ci totalisant 5,693 milliards de yens (46,1 milliards d'euros). Tout en restant important, leur déclin s'est réduit pour un troisième mois d'affilée, signe d'une certaine amélioration de la demande japonaise.

Les importations en provenance de Chine n'ont baissé

que de 3,7% en octobre sur un an, mais celles en provenance d'Europe occidentale ont chuté de 10,8% et celles venant des États-Unis de 15,6%.

Le Japon a par conséquent enregistré en octobre un excédent commercial de 872,9 milliards de yens (7,1 milliards d'euros). Le redressement des exportations conjugué à la faiblesse persistante des importations a été l'un des grands moteurs du retour à la croissance de l'économie japonaise au troisième trimestre (+5% selon des chiffres préliminaires publiés lundi).

VENEZUELA

Soutien à la prolongation de trois mois du plafond de sa production pétrolière

Le ministre vénézuélien du Pétrole, Tarek El Aissami, a déclaré mardi que son pays était favorable à une extension de trois mois du plafond de sa production de brut à 7,7 millions de barils par jour (mbj) de brut. Cette décision "permettra de contenir les impacts causés par la pandémie de COVID-19 sur le marché mondial du pétrole", a tweeté M. El Aissami.

Ces remarques ont été faites à l'occasion de la 24e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et des nations alliées (OPEP+). "La déclaration de coopération OPEP+ a été le mécanisme le plus efficace pour la protection et la stabilisation du marché de l'énergie et de l'économie en général", a indiqué le ministre. "Le Venezuela ratifie son engagement à continuer d'adopter les décisions nécessaires pour garantir la stabilité du marché de l'énergie et la reprise de l'économie de nos peuples", a-t-il ajouté.

SOUDAN

27 blocs d'exploration pétrolière bientôt sur le marché

Le ministre soudanais de l'énergie par intérim, Kheiri Abdelrahman, a annoncé que des préparatifs sont en cours pour lancer un appel d'offres international relatif à 27 blocs d'exploration pétrolière.

Trois de ces blocs sont situés en offshore et le reste à terre, a précisé le responsable qui a fait l'annonce dans le cadre d'une rencontre avec le gouverneur du Darfour oriental Mohamed Aliu.

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne des efforts de Khartoum pour relancer sa production en baisse depuis la sécession du Soudan du Sud en 2011.

D'après les précisions du dirigeant, les investisseurs qui obtiendront les concessions devraient utiliser des technologies modernes pour accroître la production de pétrole à partir des données d'exploration afin d'atteindre rapidement le pic de production.

Il a ajouté qu'un accent tout particulier sera mis sur les plans de production des compagnies sélectionnées, afin qu'ils soient cohérents avec les nouvelles politiques pétrolières. Pour sa part, le gouverneur du Darfour oriental Mohamed Aliu a suggéré aux autorités centrales de mettre en exergue la nécessité pour les compagnies pétrolières de "fournir des services sociaux tels que l'eau, l'éducation et les projets de santé, de construire des routes pour relier les villes et les villages, et de résoudre les problèmes d'électricité". Il leur est notamment reproché d'avoir une très faible implication dans le système socioéconomique local et d'être indifférentes aux difficultés des populations, dont elles polluent en plus les sols, avec leurs rejets. Le Soudan produit actuellement 61.000 barils de brut par jour. La production devrait passer à 64.000 barils par jour, dans les prochains jours, grâce à la mise en activité d'un nouveau champ marginal.

AFRIQUE DU SUD

La production d'or augmentera progressivement jusqu'en 2029 (Fitch)

Le rendement des mines d'or sud-africaines augmentera progressivement sur la décennie prochaine passant de 3,07 millions d'onces en 2021 à 3,32 millions d'onces en 2029, selon les prévisions de Fitch Solutions dans son dernier rapport.

Ces prévisions contrastent avec la baisse de 5%, attendue cette année et qui peut s'expliquer par le même confinement lié à la pandémie de Covid-19, a précisé la même source. Affectées par la pandémie de Covid-19, les mines sud-africaines devraient en effet livrer 2,98 millions d'onces d'or en 2020, soit une baisse de 5% par rapport aux 3,17 millions d'onces produites en 2019, a estimé le rapport de Fitch Solutions.

Avec ces estimations, le pays ne devrait néanmoins pas dégringoler davantage dans le classement des producteurs africains d'or, lui qui a déjà perdu son leadership continental au profit du Ghana, a considéré le même document. Rappelons que ces prévisions rejoignent celles déjà réalisées par Fitch pour la production mondiale d'or, qui connaîtra une croissance annuelle moyenne de 2,5% sur la décennie.

TRIBUNAL DE TIPASA Report du procès d'Abdelkader Zoukh au 28 novembre

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, mardi, le report, au 28 novembre courant, du procès de deux affaires de corruption impliquant l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé également dans une troisième affaire de corruption, enrôlée à la même date.

Le tribunal de Tipasa a décidé l'enrôlement de ces trois affaires pour le même jour (samedi 28 novembre) en vue de "garantir un procès équitable", comme expliqué par le président du tribunal, et en réponse à la requête du parquet et de la défense, qui a motivé sa demande, par l'absence de l'avocat principal constitué pour défendre l'accusé.

Suite à la décision de report, le président du tribunal a souligné qu'il "n'y aura plus de report à l'avenir", car, a-t-il dit, "les avocats de la défense ont eu le temps nécessaire pour étudier les trois dossiers et préparer leurs défenses".

L'ex wali d'Alger, dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa conformément à la procédure de privilège de juridiction, est poursuivi dans trois affaires de corruption, dont une reportée pour la 3ème fois consécutive, et les deux autres reportées pour la zème fois.

Dans la première affaire, Abdelkader Zoukh comparait en tant qu'accusé principal.

11 personnes sont citées comme témoins, dont l'ex -ministre Abdelghani Zaalane, poursuivi dans une autre affaire avec d'autres accusés arrêtés, parmi lesquels Tahkout Mahieddine, Tahkout Rachid, Tahkout Bilal, et Tahkout Hamid. Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger, dans cette affaire, sont "offre déléguée de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, et offre d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal".

Dans la zème affaire, dans laquelle Zoukh comparait également, en tant qu'accusé principal, au moment où Ali Haddad, arrêté dans d'autres affaires, sera cité en tant que témoin, aux côtés d'autres parties.

Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger dans cette affaire sont "l'offre de privilèges non justifiés à un tiers, et abus de fonction", selon l'arrêt de renvoi du tribunal.

Pour ce qui est de la 3ème affaire, dans laquelle nombre de témoins sont cités, dont l'ancien directeur général de la sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel, l'ex-wali d'Alger est poursuivi pour, notamment, "dilapidation déléguée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Le procès de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh se déroule à Tipasa, au titre de la procédure de privilège de juridiction, qui stipule qu'un haut fonctionnaire doit être jugé par un tribunal ne relevant pas la compétence territoriale des faits pour lesquels il est poursuivi, sachant que les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger.

Le Conseiller enquêteur auprès de la Cour suprême, avait précédemment ordonné la mise sous contrôle judiciaire de l'ex wali d'Alger, rappelle-t-on.

HOMICIDE À AIN SMARA (CONSTANTINE) 3 personnes placées sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près le tribunal d'El Khroub (Constantine) a ordonné, mardi, le placement sous mandat de dépôt de trois (3) personnes impliquées dans une affaire d'homicide commis sur une femme, âgée de 30 ans à la commune d'Ain Smara, alors que la quatrième complice a été placée sous contrôle judiciaire, selon un communiqué du procureur de la République près du tribunal d'El Khroub.

Selon le même document dont une copie a été remise à l'APS, les faits de cette affaire remontent au 14 novembre courant quand le service de la police judiciaire de la sûreté urbaine extra-muros d'Ain Smara avait reçu un appel téléphonique dénonçant un crime commis dans un des logements de cette collectivité locale.

Aussitôt, les éléments de la police judiciaire, accompagné d'un médecin légiste et une équipe de biologistes du laboratoire régional de la police scientifique de Constantine se sont dépêchés sur les lieux du crime, où le corps sans vie d'une femme, H.G., por-



tant des traces de violence visibles au cou a été découvert, relève-t-on. L'enquête ouverte a permis d'inter-

premier, âgé de 28 ans, qui s'est présenté comme étant la fiancé de la victime, et a avoué l'homicide, ajoute le document soulignant que

trois (3) autres suspects ont été arrêtés dans la même affaire pour location d'un appartement à des fins immorales et tentative de faire avorter la victime.

Présentés mardi devant les instances judiciaires, le principal accusé est poursuivi pour "homicide volontaire avec préméditation" et le délit de "tentative d'avortement", souligne-t-on.

Un des trois autres individus interpellés est poursuivi pour location de logement à des fins immorales alors que les deux autres accusés sont poursuivis pour le délit de participation dans une tentative d'avortement.

JUSTICE Tribunal de Sidi M'hamed: poursuite de l'audition des témoins dans l'affaire "GB Pharma" du Groupe Benhamadi

Le procès des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ainsi que l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, impliqués dans l'affaire de la société pharmaceutique "GB Pharma" (Groupe Benhamadi) s'est poursuivi mardi après-midi au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), avec l'audition des témoins.

Le dossier de la société pharmaceutique "GB Pharma" a été ouverte par la justice dans son volet relatif à la réalisation d'une usine dans la zone industrielle de Sidi Abdallah (Ouest d'Alger) et l'importation des médicaments. Cette société a été gérée par l'ancien ministre, Moussa Benhamadi, poursuivi lui aussi dans cette affaire comme accusé principal, à l'encontre duquel l'action publique s'est éteinte pour cause de décès.

Le juge du pôle national financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a débuté l'audience par l'audition du témoin dans cette affaire, Omar Benhamadi, frère du gérant de "GB Pharma", le défunt Moussa Benhamadi.

M. Omar Benhamadi a affirmé, dans ce cadre, que la société "n'a pas bénéficié des privilèges fiscaux ou douaniers depuis sa création en 2011" et que "sa création s'est faite dans le cadre de la loi après examen du dossier d'investissement au niveau du Conseil national de l'investissement (CNI) et de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)". Il a en outre indiqué que son

frère, qui occupait le poste de ministre de la Poste et des Télécommunications, "n'a pas utilisé son influence ni intervention auprès des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, afin de bénéficier de privilèges et de facilitations au profit du projet pharmaceutique", mettant en exergue que les crédits "ont été accordés à la société dans le cadre de la loi et ne dépassaient pas le montant fixé par l'ANDI, soit 488 milliards de centimes". Prenant la parole, le procureur de la République s'est interrogé sur la raison de changement de la nature de la société "GB Pharma" d'une Société à responsabilité limitée (SARL) à une société par actions (SPA), et du gérant, en sus de la non demande de bénéficiaire de l'assiette foncière du projet pour trois ans, ajoutant que la valeur du projet était, au début, estimé à 132 milliards de centimes en 2011, puis s'est élevée à près de 488 milliards de centimes en 2016. Omar Benhamadi a été entendu par le juge au sujet du marché de réalisation d'un centre pour les brûlés à Skikda, qui a été remporté par la société "Travocovia" qu'il dirige, mais qui n'a pas été concrétisé.

D'autre part, le témoin Omar Benhamadi a nié détenir une quelconque information sur la participation de son frère, feu Moussa Benhamadi, représentant du groupe Benhamadi, à hauteur de 5 milliards de centimes et 800 millions de centimes au financement de la campagne

électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

Au cours de l'audience, une communication a été établie par visioconférence avec l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui se trouve dans la prison de Abadla à Béchar, concernant les mêmes affaires dont il est accusé aux côtés de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal et de l'ancien ministre des Travaux publics Abdelghani Zaalane, qui étaient eux présents à l'audience.

Le tribunal a également entendu le témoignage de l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, en sa qualité de secrétaire général de la wilaya d'Alger au moment des faits.

Il a confirmé avoir signé une décision d'octroi d'un contrat de concession au groupe Benhamadi pour bénéficier d'un terrain au niveau de la nouvelle ville Sidi Abdallah, précisant que le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régularisation du foncier, qui est présidé par le wali qu'il a représenté à la réunion à l'époque, avait reçu 50 dossiers d'investissement, dont celui du groupe Benhamadi.

La plupart des principaux témoins dans cette affaire, dont l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, l'ancienne ministre de la Poste et des télécommunications, Imane-Houda Feraoun, et l'ancien ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, était absents.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Un mort et 10 blessés en 48 heures

Une personne a trouvé la mort et dix (10) autres ont été blessés, ces dernières 24 heures, dans 5 accidents de la circulation enregistrés au niveau de cinq (5) wilayas, a indiqué mardi un bilan de la Gendarmerie nationale (GN).

Au volet trafic de psychotropes, les unités de la GN ont saisi, durant la même période, 3029 comprimés de différents types, deux moyens de transport et un montant de 270000.00 Da, et ont arrêté six (6) individus dans les wilayas de Sidi Belabbès, Relizane, Guelma et Constantine.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrebande, les éléments de la GN ont saisi 90 quintaux d'ogre, 74 quintaux de charbon, 4,08 quintaux de viandes blanches pourries, 7,05 quintaux de chique, une machine d'emballage de la chique, 640 boîtes de produits de vapo-

tage et 10.488 bouteilles de boisson alcoolisée.

Le bilan a fait état également de la saisie de 134 téléphones mobiles, 59 caméras de surveillance, un montant de 1820 DT, 7 moyens de transport, relevant l'arrestation de 13 individus à Médéa, Tiaret, Saïda, Mascara, Biskra, Ouargla, Batna, Tébessa, Sétif et Constantine.

Quant au vol de bétail, les unités de la GN ont réussi à récupérer 44 moutons volés dans la commune de Tadmit à Djelfa, au moment où une enquête a été diligentée pour arrêter les voleurs qui restent inconnus.

Dans la commune de Bazer Sakhra à Sétif, les éléments de la GN ont saisi 20 caméras de surveillance et 200 rouleaux de câbles électriques volés, lundi, dans un magasin avant que le propriétaire n'ait déposé une plainte, rap-



porte le bilan, précisant qu'une enquête a été ouverte pour identifier les personnes impliquées.

INDE

10 personnes tuées dans un accident de la route à Gujarat

Dix personnes ont été tuées et 16 autres blessées mercredi dans un accident de la route dans le district de Vadodara dans l'Etat indien de Gujarat (ouest), a indiqué la police locale.

"Au moins 10 personnes, dont cinq femmes, sont mortes dans l'accident.

Le mini-camion, qui transportait 25 personnes, a percuté une remorque de camion par derrière", a déclaré à la presse le commissaire adjoint de police de Vadodara, Karanraj Vaghela.

Les victimes, toutes originaires de la région de Varachha de la ville de Surat, se dirigeaient vers Pavagadh, un célèbre site religieux situé près de Vadodara, a fait savoir M. Vaghela. Près de 150.000 personnes meurent chaque année dans des accidents de la route en Inde, en raison notamment de l'état des chaussées, la vétusté des véhicules et du comportement imprudent des conducteurs.



UE - MIGRATIONS

Hausse des arrivées dans l'UE par voie terrestre (Frontex)

Les franchissements illégaux des frontières terrestres de l'Union européenne (UE) par les migrants en passant par les Balkans ont plus que doublé en un an tandis que les arrivées par voie maritime en Méditerranée ont fortement diminué par rapport à 2019, a indiqué mardi l'agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes Frontex.

Près de 3.500 passages par les itinéraires frontaliers terrestres via les Balkans de l'ouest ont été détectés en octobre, soit plus

d'un tiers de plus qu'en septembre, a indiqué Frontex. Au cours des dix premiers mois de l'année 2020, les chiffres préliminaires montrent que plus de 19.700 migrants ont été détectés, soit plus du double du nombre enregistré pendant la même période en 2019. Plus de la moitié des migrants étaient syriens, les Afghans en représentant le quart, selon le communiqué de Frontex. Le total des arrivées sur le territoire de l'UE a baissé de 21% par rapport à 2019, "principalement en raison d'une

chute des arrivées dans l'est et l'ouest de la Méditerranée", a relevé la même source. Dans l'ouest de la Méditerranée, le total des arrivées au cours des dix premiers mois de l'année s'élève à 13.400, soit une baisse de 37% par rapport aux dix premiers mois de l'année 2019. Le nombre des arrivées dans l'est de la Méditerranée a chuté de 75% au cours de la même période. La traversée entre la Turquie et la Grèce était auparavant l'une des principales voies de migration vers l'UE.

LUXEMBOURG

Les cafés et restaurants seront fermés si les contaminations ne reculent pas

Le Luxembourg, pays de l'Union Européenne (UE) où le nouveau coronavirus circule le plus intensément, envisage de fermer ses cafés et restaurants si le chiffre des nouvelles contaminations ne retombe pas rapidement à un maximum de 500 par jour, a annoncé mardi le gouvernement.

"La situation est délicate.

(...) Il importe de réduire les contacts sociaux", a justifié le Premier ministre Xavier Bettel, à l'issue d'une réunion avec les ministres les plus concernés

par la pandémie. Un texte de loi a été déposé au Parlement prévoyant la fermeture des lieux culturels (à l'exception des musées ou galeries où l'on circule) ainsi que des cafés, restaurants et hôtels. Il sera soumis au vote si les contaminations ne retombent pas sous la barre des 500 par jour. Il faut "se rapprocher des 500 cas par jour", a intimé mardi le ministre de la Santé Paulette Lenert.

Le Luxembourg, pays de 620.000 habitants, recensait 27.256 cas de nouveau coronavi-

rus et 236 décès, selon les derniers chiffres disponibles.

Depuis fin octobre, le chiffre des nouvelles contaminations s'est envolé, dépassant parfois les 700 ou 800 par jour. Et mardi l'"incidence" du virus dans la population s'affichait à plus de 1.300 cas pour 100.000 habitants ces quatorze derniers jours, selon des données des médias. Cela fait du Grand-duché le pays de l'UE où la circulation du virus est la plus intense. Depuis le 26 octobre, un couvre-feu a été instauré

dans le pays entre 23h00 et 6h00, et le nombre d'invités à la maison, tout comme celui des convives à table au restaurant, ne peut excéder quatre.

Les contacts sociaux pourraient être prochainement limités à deux personnes maximum.

Si cafés, restaurants et hôtels doivent fermer, le gouvernement s'est engagé à leur rembourser entre 70 et 90% des frais fixes. "Nous ne laissons tomber personne", a promis M. Bettel.

AMÉRIQUE CENTRALE

La tempête tropicale Iota frappe le Salvador

Iota, un ouragan devenu tempête tropicale, a frappé mercredi le Salvador après avoir déjà fait au moins dix morts et d'énormes dégâts en Amérique centrale, notamment au Nicaragua où des milliers de personnes sont isolées, sans eau potable ni électricité, selon les services météorologiques.

Les pluies diluviennes déversées par Iota continuent de ravager des régions d'Amérique centrale déjà dévastées il y a deux semaines par un précédent ouragan, Eta, qui a fait au moins six morts au Nicaragua dont deux enfants, un mort au Panama et deux autres dans un archipel colombien.

Le phénomène va se maintenir en tempête tropicale et balayer le Salvador d'est en ouest avec des vents soutenus soufflant jusqu'à 65 km/h pour atteindre vers 12H00 GMT l'océan Pacifique où il devrait alors se dégrader, a indiqué Roberto Gonzalez, météorologue à l'Observatoire du ministère de l'Environnement.

De son côté, le gouvernement du Honduras a fermé les principales routes du pays jusqu'à mercredi en raison du fort risque de crues soudaines des cours d'eau.

Après avoir amassé de l'énergie sur les

eaux chaudes de la mer des Caraïbes, Iota avait touché terre lundi au Nicaragua en tant qu'ouragan de catégorie 5, la plus élevée de l'échelle de Saffir-Simpson.

Il apportait alors des vents violents atteignant parfois 260 kilomètres/heure, selon le centre américain de surveillance des ouragans, le NHC, basé à Miami (Floride).

Iota avait atteint mardi le Honduras, rétrogradé en tempête tropicale.

Mais le NHC a averti que des inondations et des crues soudaines constituant une grave menace pour les populations de régions d'Amérique centrale allaient se poursuivre jusqu'à jeudi en raison des pluies torrentielles. De nombreuses régions avaient déjà été frappées et fragilisées par Eta, qui avait touché terre le 3 novembre au Nicaragua en tant qu'ouragan de catégorie 4 et avait fait au moins 200 morts et affecté 2,5 millions de personnes. Au Nicaragua, la ville portuaire de Bilwi, principale agglomération de la région caribéenne du pays, a été durement frappée, subissant de nombreux dégâts.

Deux enfants sont morts lundi alors qu'ils tentaient de traverser un cours d'eau en crue et quatre autres personnes ont péri mardi dans diverses régions du Nicaragua, victimes d'inondations et de glissements de ter-

rain, a annoncé la vice-présidente nicaraguayenne, Rosario Murillo.

En Colombie, deux personnes ont été tuées et une autre a été portée disparue sur deux îles colombiennes, Santa Catalina et Providencia, où une grande partie des infrastructures a été détruite, a annoncé mardi le président Ivan Duque, qui s'est rendu sur place, tandis qu'au Panama, une femme d'une communauté indigène a péri et quelque 2.000 personnes sont hébergées dans des refuges, selon les autorités.

Au Guatemala, où le précédent ouragan avait fait 46 morts et 96 disparus, l'institut météorologique prévoit une hausse des précipitations mercredi et jeudi dans tout le pays sur des sols déjà détrempés, propices à des inondations et des glissements de terrain.

Un nombre record de 30 tempêtes tropicales a été enregistré cette saison dans les Caraïbes, en Amérique centrale et dans le sud-est des Etats-Unis.

Les chefs d'Etat des pays d'Amérique centrale affirment que les pays industrialisés sont responsables du réchauffement climatique. Ils ont présenté conjointement lundi une demande d'aides pour la reconstruction aux organismes financiers internationaux.

CAP-VERT

Un mort et une soixante de rescapés dans le naufrage d'une pirogue sénégalaise

Une pirogue de migrants partie du Sénégal s'est échouée dimanche sur une île du Cap-Vert, ont indiqué mardi les autorités sénégalaises et cap-verdiennes, qui ont fait état d'un mort et d'une soixantaine de rescapés sans pouvoir indiquer si des passagers sont portés disparus.

"64 Sénégalais et deux Gambiens" ont été secourus après l'échouage sur l'île de Sal de leur embarcation qui avait dérivé pendant plusieurs jours en mer, a déclaré le commandant Orlando Evora, chef de la police de Sal, l'une des îles de l'archipel du Cap-Vert situé à quelque 500 km à l'Ouest du Sénégal.

"La police a entamé une enquête pour savoir si le navire transportait d'autres migrants et savoir ce qui s'est passé à bord", a-t-il ajouté. Selon lui, "six citoyens sénégalais" ont débarqué dimanche soir à Pedra de Lume, un village de la côte est connu pour son ancienne mine de sel, d'où l'île tire son nom. Ils ont demandé de l'aide, expliquant avoir fait naufrage à proximité et affirmant que d'autres migrants étaient encore en difficulté. Secourus, les rescapés ont été emmenés à l'hôpital régional de l'île, l'une des plus touristiques de l'ancienne colonie portugaise, où après avoir été examinés, seuls sept ont été hospitalisés. Si la plupart sont épuisés, l'un d'entre eux a "fini par mourir quelques heures plus tard", selon le commandant Evora. Les migrants ont ensuite été installés dans deux tentes à proximité d'un centre sportif d'Espargos, la principale ville de l'île. A Dakar, le secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'extérieur, Moïse Sarr, a indiqué avoir été mis au courant du naufrage dimanche à Sal.

Il a évoqué "un mort et 62 rescapés". "Nous ne pouvons pas dire s'il s'agit de Sénégalais, le nombre de passagers à bord de l'embarcation, leur nationalité et le nombre éventuel de morts. Nous allons envoyer une mission au Cap-Vert pour l'identification", a-t-il affirmé.

MOZAMBIQUE

Au moins 33.000 personnes fuient les violences en une semaine (OIM)

Au moins 33.000 personnes en une semaine ont fui les violences au nord du Mozambique, ravagé depuis trois ans par une insurrection terroriste, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrations des Nations unies (OIM). Depuis la prise de la ville portuaire stratégique de Mocimboa da Praia en août, dans la province stratégique de Cabo Delgado riche en gaz naturel, les insurgés ont intensifié leurs attaques. Ces dernières semaines, plusieurs villages ont été attaqués, des dizaines de civils décapités ou kidnappés, dont des enfants et des femmes. Les corps mutilés de 20 personnes ont été retrouvés début novembre. "Plus de 33.000 personnes sont allées vers le sud au cours de la semaine dernière, la plupart contraintes de fuir les récents incidents", explique l'OIM dans un communiqué, repris par des médias. L'organisation estime désormais à plus de 335.000 le nombre total de personnes contraintes de quitter leur maison depuis 2017. L'ONG ACLED, présente sur le terrain, estime ce chiffre à plus de 400.000 personnes. D'après l'ONG, les violences ont tué au moins 2.000 personnes dont 1.100 civils.

S A N T É - A L G É R I E

INFRASTRUCTURES

Annaba : mise en service "à l'horizon 2021" de plusieurs établissements de santé de soins de base et des examens spécialisés

Plusieurs établissements de santé, susceptibles de promouvoir les prestations des soins de base et des examens médicaux spécialisés, seront mis en service dans la wilaya d'Annaba "au cours du premier trimestre de l'année 2021", selon les explications présentées mardi au chef de l'exécutif local, Djamel Berimi, lors d'une visite d'inspection des projets de ce secteur.

Ces structures permettront d'améliorer la couverture médicale de proximité dans les nouvelles agglomérations, les localités rurales et les zones d'ombre notamment, ont fait savoir les responsables de ce secteur.

Dans ce contexte, trois (3) polycliniques seront mises en service dans la localité de Kharaza (commune d'El Bouni), l'agglomération urbaine Kalitoussa (commune de Berrahal) ainsi que dans la commune de Treat, a-t-on détaillé de même source.

Lors de l'inspection de ces projets, le wali d'Annaba, Djamel Berimi, s'est enquis de l'état de l'avancement des chantiers de ces polycliniques en vue de leur livraison "au cours du premier trimestre de l'année 2021".

Le premier responsable de la wilaya a également donné des instructions à l'effet d'accélérer la phase d'équipement de ces structures de santé afin d'assurer la couverture médicale de proximité pour les habitants de ces nouvelles agglomérations, ainsi que les zones rurales et éloignées recensées à travers les communes de Treat, Berrahal et El-Bouni.

Outre l'aménagement extérieur de ces établissements, le chef de l'exécutif local a souligné l'importance de maîtriser les aspects liés à la gestion de ces structures de santé pour améliorer la qualité des prestations et préserver ces acquis, qui reflètent "les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le but de fournir un service public de santé de proximité".

Le secteur de la santé de la wilaya d'Annaba sera doté par plusieurs infrastructures dans la commune d'El Bouni, à savoir, un centre régional transfusion sanguine, d'une capacité de collecte de 100.000 poches/an, qui sera mis en service "au début de l'année prochaine", en sus d'un hôpital spécialisé en cardiologie, équipé de 120 lits dont 80 lits pour la chirurgie cardiaque pédiatrique, selon la même source. Cet hôpital, dont l'avancement des travaux a atteint 85%, sera mis en service "d'ici la fin du premier semestre de l'année prochaine", selon les explications fournies lors de l'inspection de ce projet.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Pfizer lance une campagne de sensibilisation sur le cancer du poumon en Algérie

Une campagne de sensibilisation sur le cancer du poumon a profité des patients et de l'ensemble de la population en Algérie a été lancée par la société pharmaceutique Pfizer, annonce mercredi cette entreprise américaine dans un communiqué. Cette campagne, d'une durée d'un mois, vise à sensibiliser les patients au diagnostic précoce, aux possibilités de traitement et aux progrès en matière de cancer du poumon, précise cette société, qui estime que le cancer du poumon "cause le plus de décès en Algérie". Elle consiste aussi à "améliorer les résultats pour les patients, augmenter les tests de biomarqueurs et à réduire les taux de mortalité élevés".

Pfizer relève que "le cancer du poumon, qui reste la première cause de décès dans le monde, est difficile à traiter en raison de sa nature hétérogène, de la variabilité des taux des tests et de l'apparition d'une résistance aux médicaments". M. Mohamed Okasha, responsable chez Pfizer Afrique-Moyen-Orient, a exprimé la détermination de sa société à "rester à l'avant-garde de la lutte contre le cancer du poumon en forgeant des alliances avec des chercheurs de premier plan, des professionnels de la santé et des institutions gouvernementales".

"Bien que le diagnostic précoce soit crucial et améliore les résultats, les tests d'anomalies génétiques jouent aussi, depuis ces dernières années, un rôle important dans le contrôle de la maladie, car ils offrent des informations précieuses qui aident dans la prise de décision quant aux traitements", a-t-il ajouté.

Il a expliqué que "Pfizer travaille en partenariat avec des sociétés de diagnostic leaders, des compagnies pharmaceutiques et avec les autorités locales pour étendre les plateformes de test des bio-marqueurs du cancer du poumon, car ces tests aident à identifier la meilleure option de traitement pour chaque patient et, par la même, améliorer la qualité de vie des patients".

ALGÉRIE - CORONAVIRUS

1038 nouveaux cas, 627 guérisons et 20 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Mille trente huit (1038) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 267 guérisons et 20 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 69.629 dont 1038 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2203 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 46326, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 14 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen la vigilance et le respect des règles



d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

CORONAVIRUS - SENSIBILISATION

Le ministère des affaires religieuses appelle à consacrer le prêche de vendredi prochain au respect des mesures préventives

Le ministère des affaires religieuses et des wakfs a adressé une instruction aux imams en vue de consacrer le prêche de vendredi prochain à l'impératif respect des mesures préventives et gestes barrières, a indiqué le ministère mercredi dans un communiqué.

En raison de la hausse notable des cas de contamination au Covid-19 au niveau national, et dans le cadre de l'activation du rôle des mosquées dans la diffusion de la culture sanitaire et de la promotion de la prise de conscience religieuse et sociale, la

direction de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique au ministère a adressé une instruction aux directeurs du secteur et à travers eux aux imams, les appelant à "focaliser sur l'impératif respect des mesures préventives et gestes barrières notamment la distanciation physique lors du prêche du vendredi 4 Rabie el Aouel 1442 correspondant au 20 novembre 2020", précise le communiqué. A travers cette instruction, elle appelle à la coordination avec les autorités locales lors des sorties habituelles sur le terrain de s imams pour

la diffusion de la culture préventive, l'appel au respect de la distanciation physique et la distribution des masques et bavettes de protection".

Par ailleurs, le ministère a appelé à la nécessaire coordination avec les autorités de wilaya en particulier la direction de l'agriculture et la conservation des forêts pour lancer une campagne bénéfique de reboisement à partir des placettes des mosquées avec la participation des imams, des agents mobilisés au niveau des mosquées, des associations religieuses et des citoyens.

CORONAVIRUS

"La protection des travailleurs de la santé tributaire du respect des mesures préventives"

Des spécialistes et des responsables d'établissements hospitaliers se sont accordés, mardi à Alger, à dire que la protection des corps du secteur de la santé afin de les aider à faire face à la situation et à prendre en charge les citoyens, "est tributaire du respect par les citoyens des mesures préventives". A cet égard, le chef de service des maladies infectieuses à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "El Hadi Flici", ex-El Kettar, le professeur Nassima Achour, a mis en garde contre "la situation épidémiologique qui prend des proportions inquiétantes", soulignant que certains corps de l'EHS ont été à nouveau infectés par le virus en raison de la dernière vague.

De son côté, le directeur général de l'établissement hospitalier public de Zeralda, Moussa Zaghdoudi, regrette le fait que les patients viennent accompagnés de leurs

proches, ce qui provoque, a-t-il dit, la "propagation du virus et la détérioration de l'état de santé de certains d'entre-eux, car ils "ne portent pas du tout de masque et ne respectent pas les moindres conditions de prévention".

Même si l'établissement a consacré tout un service à l'orientation et à la répartition des personnes infectées et mis les moyens de protection contre la propagation du virus à la portée des patients, "les citoyens entravent le travail des staffs médicaux et paramédicaux" qui souffrent déjà d'une "extrême fatigue" du fait de la longévité du nouveau coronavirus, a-t-il déploré.

M. Zaghdoudi a indiqué, au passage, que l'établissement reçoit ces derniers jours "un nombre important de cas qui nécessitent tous l'utilisation de respirateurs artificiels, ce qui signifie que la situation est complètement différente

de celle prévalant à l'apparition du virus dans notre pays", a-t-il précisé.

Pour sa part, le chef de service de médecine légale au CHU Hassani Issaad de Beni Messous, Pr Madjid Bessaha a appelé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique "à reporter les concours de Professeurs adjoints de médecine, de conférenciers adjoints et de professeurs prévus prochainement".

Concernant la forte contamination du personnel médical, estimée jusqu'à la journée de lundi à "plus de 8000 cas confirmés et plus de 100 décès", selon les données du ministère de la Santé, l'intervenant a souligné que les absences dues à la contamination du personnel soignant "rep présente une autre forme de pression pour plusieurs services dans la lutte contre cette situation". Le dernier bilan de contamination du per-

sonnel en milieu hospitalier au nouveau coronavirus annoncé par le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar, fait état de 8791 cas de contamination, contre 118 décès. A cet effet, Dr. Fourar a appelé "au strict respect des mesures préventives, notamment le port du masque de protection pour préserver à la fois la santé de la société et celle des différents corps du secteur de la santé qui subissent une forte pression".

Face à la hausse des cas de contamination au nouveau coronavirus ces dernières semaines, des "dispositions supplémentaires" ont été arrêtées pour élargir le confinement partiel à domicile en Algérie à 31 wilayas au lieu des 29 initiales, avec la fermeture de certains commerces qui connaissent une forte affluence des citoyens, à partir de 15:00h.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Guterres appelle le G20 à davantage d'audace et d'ambition

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelle les dirigeants du G20 dont un sommet est organisé ce week-end par l'Arabie Saoudite à faire preuve de davantage d'audace et d'ambition dans leurs mesures liées à la pandémie, dans une lettre rendue publique mardi.

"Le G20 sait qu'un nouvel allègement de la dette sera nécessaire.

Ce groupe doit maintenant faire preuve d'une plus grande ambition et proposer des mesures plus audacieuses pour permettre aux pays en développement de faire face à la crise de manière efficace et éviter que la récession mondiale ne se transforme en dépression mondiale", souligne-t-il dans cette missive.

"Alors que nous luttons contre cette pandémie sans précédent, le monde a plus que jamais besoin d'être guidé par des dirigeants unis, qui cherchent à faire face à la crise et à reconstruire en mieux.

La pandémie doit être un signal d'alarme pour tous les dirigeants: être divisés, c'est



mettre tout le monde en danger, prévenir c'est économiser de l'argent et sauver des vies", précise Antonio Guterres.

La crise pourrait faire tomber "15 millions de personnes

(de plus) dans l'extrême pauvreté, et la faim aiguë pourrait presque doubler pour toucher plus de 250 millions de personnes", met aussi en garde le chef de l'ONU. M. Guterres

demande que la suspension de la dette soit prolongée jusqu'à fin 2021, et d'étendre la couverture de cette mesure pour inclure les pays à revenu intermédiaire vulnérables qui en ont besoin.

Il appelle les dirigeants du G20 "à combler le déficit de financement de 28 milliards de dollars" nécessaires pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19.

Alors que des vaccins sont en finalisation, "nous devons également résister à toute forme de nationalisme vaccinal", réclame-t-il dans sa lettre.

Antonio Guterres demande d'autre part au G20 une augmentation des "investissements dans la biodiversité, l'action climatique et la restauration des écosystèmes".

BRÉSIL

685 décès au cours des dernières 24 heures

Le ministère brésilien de la Santé a fait état mardi de 685 décès liés au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, soit trois fois le nombre enregistré lundi, ce qui en porte le bilan national à 166.699 décès.

Le ministère a également enregistré 35.294 nouveaux cas de COVID-19, por-

tant le total national à 5.911.758 depuis la détection du premier cas au Brésil le 26 février.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, est également le plus touché, avec 1.178.075 cas et 40.749 décès, suivi par l'Etat voisin de Rio de Janeiro, avec 330.009 cas et 21.474 décès. L'Imperial

College de Londres a averti mardi que le taux de transmission au Brésil a encore augmenté pour atteindre 1,10, ce qui signifie que 100 personnes infectées transmettent le virus à 110 autres.

La semaine dernière, le Brésil avait connu son taux de transmission le plus bas (0,68) depuis le mois d'avril.

ROYAUME-UNI

Contrats liés au coronavirus: l'exécutif britannique a manqué de transparence (rapport)

Le gouvernement britannique a manqué de transparence dans l'attribution pour 18 milliards de livres (20,1 milliards d'euros) de contrats d'approvisionnement et de services dans le cadre de la pandémie, a constaté le contrôleur des comptes britannique dans un rapport publié mercredi.

Au début de la pandémie, le gouvernement a dû acheter dans l'urgence des équipements de protection individuelle pour les soignants, dans un marché mondial très tendu.

"Nous reconnaissons qu'il s'agissait de circonstances exceptionnelles", a indiqué Gareth Davies, le patron du National Audit Office (NAO), organe chargé de contrôler les

dépenses publiques. "Mais il demeure essentiel que ces décisions soient correctement documentées et transparentes si le gouvernement souhaite maintenir la confiance du public dans le fait que l'argent des contribuables est dépensé de manière appropriée et juste", a-t-il ajouté.

"Les éléments exposés dans notre rapport montrent que ces normes de transparence et de documentation n'ont pas été systématiquement observées durant la première phase de la pandémie", a-t-il souligné.

Selon le NAO, à la date du 31 juillet, plus de 8.600 contrats d'une valeur totale de 18 milliards de livres sterling avaient été attribués, dont 10,5 milliards de livres sans appels

d'offres. Une "voie hautement prioritaire" avait été mise en place pour favoriser les entreprises recommandées par des ministères, des fonctionnaires, des parlementaires ou des dirigeants du service public de santé (NHS). Certains contrats ont aussi été décernés rétroactivement.

La publication de ce rapport de la NAO intervient alors que les partis de l'opposition reprochent au gouvernement conservateur de Boris Johnson d'avoir favorisé des proches ou des donateurs du Parti conservateur dans l'attribution de lucratifs contrats liés à la pandémie.

L'exécutif avait invoqué une situation d'urgence pour contourner les règles en matière d'appels d'offres. Le

rapport du contrôleur des comptes cite notamment des entreprises liées à des ministères, actives dans les relations publiques ou l'intelligence artificielle, qui se sont vu attribuer des contrats de manière accélérée.

Le journal The Sunday Times avait affirmé dimanche que le gouvernement avait attribué pour 1,5 milliard de livres de contrats à des entreprises liées aux Tories lors de la première vague, des accusations de favoritisme rejetées par l'exécutif.

Meg Hillier, présidente de la Commission des Comptes publics de la Chambre des Communes, a estimé que ce manque de transparence pourrait être "la partie émergée de l'iceberg".

ETATS-UNIS

Approbation en urgence d'un test rapide à usage individuel

Les Etats-Unis ont autorisé en urgence mardi la mise sur le marché d'un test rapide à usage individuel pour détecter le Covid-19 et qui fournit le résultat en 30 minutes, dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

L'Agence américaine des médicaments (FDA) a donné son feu vert à ce test qui peut être utilisé par voie nasale par des individus âgés de au moins 14 ans, en cas de suspicion de contamination au coronavirus.

Le test, produit par l'entreprise Lucira Health, et qui est disponible sur prescrip-

tion d'un médecin, fournit le résultat dans les 30 minutes. Selon le site de Lucira Health, il coûte moins de 50 dollars. "La FDA a autorisé le premier test iCOVID19 qui est administré par l'individu lui-même et donne les résultats à domicile.

C'est une avancée importante qui souligne notre engagement dans l'élargissement de l'accès aux tests", a déclaré le chef de la FDA, Stephen Hahn.

Une autorisation en urgence est une autorisation temporaire ou sous conditions, accordée par la FDA pour répondre à une situation d'urgence telle que la pan-

démie. Elle peut être révoquée ou modifiée si de nouvelles données sur l'efficacité ou l'innocuité apparaissent plus tard. La FDA a déjà approuvé fin avril et début mai, l'utilisation de tests à effectuer à domicile mais contrairement au kit de Lucira Health, leurs résultats doivent être donnés par des laboratoires autorisés. Mardi, les Etats-Unis ont enregistré un total de 11.340.563 cas de Covid-19 pour 248.429 décès, selon l'université Johns Hopkins qui fait référence.

Les deux bilans sont les plus lourds au niveau mondial.

FRANCE

La barre des 2 millions de cas confirmés dépassée

La France a dépassé mardi la barre des deux millions de cas confirmés de Covid-19 depuis le début de l'épidémie, a annoncé le directeur général français de la Santé Jérôme Salomon.

"La deuxième vague est massive, meurtrière (...) nous franchissons ce soir la barre des deux millions de cas de Covid-19", avec 2.036.755 cas confirmés, a déclaré M. Salomon lors d'un point de presse. Soit 45.532 cas de plus en 24 heures par rapport aux chiffres donnés lundi par Santé publique France. M. Salomon a par ailleurs indiqué qu'il y avait "hier (lundi) un nombre inégalé de 33.500 patients Covid hospitalisés" en France, même si "nos efforts collectifs commencent à porter leurs fruits" et que "l'épidémie ralentit".

Lors du pic épidémique du printemps, le nombre de patients Covid hospitalisés avait atteint un maximum de 32.292 mi-avril, quand plus de 6.500 personnes étaient en réanimation. La "pression hospitalière reste très forte", a encore relevé M. Salomon, avec notamment 4.854 patients Covid en réanimation mardi, pour un total de patients en réa, toutes pathologies confondues, supérieur à 8.000 (dont 3.300 patients non-Covid). En 24 heures, 437 nouveaux décès ont été enregistrés à l'hôpital, pour un bilan total d'au moins 46.273 morts depuis le début de l'épidémie (en prenant en compte les établissements médico-sociaux, a-t-il encore indiqué).

Au total "près de 26 millions de tests PCR ont été réalisés depuis mars" et les nouveaux "tests antigéniques sont un atout précieux supplémentaire", avec 32.935 personnes testées positives depuis début novembre grâce à ces tests rapides.

AUSTRALIE

6 jours de confinement dans l'Etat d'Australie-Méridionale

L'Etat d'Australie-Méridionale a annoncé la mise en place à compter de mercredi minuit d'un confinement de six jours dans la capitale Adelaïde pour tenter de circonscrire la récente flambée de cas de coronavirus. Les écoles, les restaurants et les usines doivent fermer et les habitants de l'ensemble de l'Etat sont tenus de rester chez eux. Cette mesure intervient après l'apparition de deux nouveaux cas en lien avec un foyer de coronavirus détecté dans un hôtel d'Adelaïde, où des personnes arrivant de l'étranger effectuaient leur quarantaine. La ville totalisait ainsi mercredi 22 personnes contaminées. Les mariages et les enterrements seront interdits et le port du masque rendu obligatoire en public dans cet Etat qui n'avait pas enregistré un nombre significatif de cas depuis avril. "Nous frappons fort et tôt. Le temps presse et nous devons agir rapidement et fermement. Nous ne pouvons pas attendre de voir à quel point la situation va se dégrader", a déclaré le Premier ministre de cet Etat, Steven Marshall. La responsable des services de santé, Nicola Spurrier, a souligné que ces mesures "extrêmes" devraient permettre à cet Etat de 1,8 million d'habitants de rechercher les cas contact et d'interrompre les chaînes de transmission. "Je ne peux pas prendre cette décision dans deux ou trois semaines, ni même dans deux ou trois jours, car ce sera trop tard", a-t-elle déclaré. Lundi, alors que 17 cas étaient enregistrés, des milliers de personnes, qui seraient des cas contact, ont reçu l'ordre de s'isoler. Les vols internationaux à destination de la ville ont également été suspendus. Les autorités redoutent que le nouveau foyer s'étende à des populations à risque, car un gardien de prison et des employés de centres pour personnes âgées se trouvaient parmi les cas positifs détectés.

Mme Spurrier a dit espérer que l'Australie-Méridionale évite un long confinement comme celui qu'a connu Melbourne. Les habitants de la deuxième ville d'Australie ont été soumis cet été à des restrictions drastiques, à la suite d'une flambée épidémique en raison de négligences dans des hôtels où les personnes revenant de l'étranger effectuaient leur quarantaine. Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria, également dans le sud, a eu des milliers de cas et des centaines de morts ces derniers mois, mais n'a pas connu un seul nouveau cas depuis plus de deux semaines.

BALONNEMENTS COMMENT UTILISER LE CHARBON VÉGÉTAL ?

Utilisé depuis peu par les cuisiniers pour la belle couleur noir ébène qu'il donne aux recettes, le charbon végétal est surtout prisé en médecine naturelle pour ses propriétés digestives et purifiantes. En cas de ballonnements ou de gastro, le charbon végétal activé fait des merveilles.

CHARBON VÉGÉTAL : QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?

Le charbon végétal est issu de la calcination, sans air et à haute température (600-900 °C), de bois ou de coques de noix de coco. Une seconde calcination, en présence de vapeur d'eau, d'air ou de gaz oxydants, augmente sa capacité d'absorption. On dit alors qu'il est "activé". Le charbon "super-actif" a été calciné plus longtemps, ce qui augmente encore la surface d'absorption et donc son efficacité.

S'il est connu depuis l'Antiquité pour ses propriétés assainissantes, c'est en 1813 qu'un chimiste français démontre son action antipoisson en avalant de l'arsenic enrobé de charbon, sans mettre en péril sa santé !

QUEL CHARBON ACTIVÉ CHOISIR ?

On le trouve vendu sous forme de poudre ou de gélules. "Je préfère la poudre pure, active directement" indique Sarah Juhasz, ingénieur en

génie biologique et naturopathe. "Les gélules sont formées d'enveloppes souvent à base de gélatine animale et d'additifs. On les garde en dépannage quand on n'est pas chez soi".

Concernant l'origine des bois (hêtre, bouleau, bambou...), "les effets sont différents selon les personnes. On peut en essayer plusieurs pour voir lequel nous convient le mieux", conseille la naturopathe.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

"Le charbon actif traverse le tube digestif en piégeant les substances indésirables", ajoute Sarah Juhasz. Gaz issus de la fermentation, résidus de pesticides, mauvaises bactéries, additifs, médiums lourds... sont alors éliminés dans les selles."

Il est donc conseillé en cas de diarrhées, ballonnements, gastro-entérite, brûlures d'estomac, intoxication alimentaire... "Il est efficace aussi contre la mauvaise haleine et aide à lutter contre l'excès de graisses dans le sang",



ajoute l'expert. Et comme il absorbe les médicaments, il ne faut pas les prendre en même temps, mais 2 ou 3 heures après. Si vous prenez un médicament tous les matins, prenez le charbon activé à l'heure du déjeuner.

COMMENT L'UTILISER ?

En cure de drainage à raison de 2 cuillères à café diluées dans un grand verre d'eau ou un yaourt au soja, avant chaque repas, pendant 15 jours. "On peut aussi le prendre ponctuellement, après les fêtes par exemple, indique Sarah Juhasz, à raison de 1 cuillère à soupe dans un grand verre d'eau le matin à jeun." Comme le charbon végétal peut favoriser la constipation, on boit beaucoup en même temps. En cuisine, sans goût ni odeur, il colore les préparations : pains, macarons, glaces, pancakes, burgers... Une grande cuillère de charbon en poudre suffit pour teinter 500 g de farine.

VENTRE GONFLÉ 12 ALIMENTS À ÉVITER

Ventre gonflé, flatulences... Si vous souffrez de ballonnements mieux vaut éviter certains aliments. Voici les principaux.

Le ballonnement abdominal est un symptôme fréquent, surtout chez les femmes. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette sensation de ventre gonflé, dont une production excessive de gaz dans l'intestin ou un déséquilibre de la flore intestinale. L'éviction de certains aliments permet d'améliorer la situation.

Évitez de consommer des aliments très fermentescibles comme les haricots secs, chou de Bruxelles, oignon, pruneau, banane... Ces glucides ou sucres produisent du gaz sous l'effet de la flore intestinale. Pour limiter les ballonnements, il convient aussi de limiter la consommation d'aliments riches en matières grasses car les graisses sont difficiles à digérer, ce qui retarde l'évacuation du bol gastrique vers l'intestin et peut entraîner des ballonnements et flatulences. Troisième grande catégorie d'aliments à éviter en cas de ventre gonflé, les aliments riches en fibres insolubles comme les pains multi-grains ou au son, les châtaignes, les fruits séchés... Les fibres insolubles sont en effet responsables de ballonnements car elles absorbent et retiennent l'eau, augmentant ainsi le volume des selles qui progressent plus rapidement dans l'intestin. Enfin, les boissons gazeuses entraînent aussi des gonflements. C'est également le cas d'aliments riches en fructose ou en lactose mal digérés par certaines per-

sonnes ou de sucreries dites sans sucre car les édulcorants sont à l'origine de fermentations dans les intestins.

1/12 - Les crudités - L'été, les salades se déclinent en fonction de nos envies. Si vous souffrez de ballonnements, limitez un peu les crudités, plus difficiles à digérer. Pensez à mixer des légumes crus et des légumes cuits, par exemple des haricots verts, des courgettes ou des aubergines.

2/12 - La mie de pain - Globalement, tous les aliments aérés (contenant beaucoup d'air) doivent être évités, comme les boissons gazeuses par exemple, la mie de pain, les soufflés, les glaces ou encore les meringues.

3/12 - Les boissons gazeuses - Les boissons gazeuses libèrent du gaz dans le tube digestif et favorisent donc les ballonnements. Si les boissons contiennent du fructose ou du sorbitol, deux sucres qui peuvent être mal digérés, c'est pire.

4/12 - Les choux de Bruxelles - La famille des choux (choux, chou-fleurs, choux de Bruxelles, brocolis...) tout comme les porreaux sont riches en fructanes. Ces sucres sont constitués de molécules de fructose reliées entre elles par des molécules non digérées. Comme ils ne sont pas digérés correctement, ils provoquent des gaz.



5/12 - Les fritures - Les aliments frits et rissoles sont riches en graisses qui stagnent longtemps au niveau de l'estomac. Cette digestion difficile se traduit par des ballonnements et des flatulences.

6/12 - L'alcool - Tous les alcools sont riches en sucre susceptible de provoquer une fermentation intestinale. La bière qui contient en plus des bulles a tendance à distendre l'appareil digestif.

7/12 - Les fruits séchés - L'excès de fibres insolubles que l'on trouve dans les fruits séchés ou les pains au son par exemple est responsable de ballonnements et de flatulences.

8/12 - Les haricots secs - Les haricots secs renferment une forte teneur en raffinose. Ce sucre

multiplie la production de gaz par 12 ce qui explique que la consommation de haricots secs cause des ballonnements. Pour faciliter la digestion des haricots secs, vous pouvez les tremper dans un peu de bicarbonate de sodium alimentaire pendant plusieurs heures avant de les cuire.

9/12 - Les jus de fruits concentrés - Les jus de fruits concentrés tout comme certains fruits (pommes, poires, cerises, pêches, raisin, mangue, papaye...) et les confitures sont riches en fructose. Chez certaines personnes, la malabsorption de ces sucres peut entraîner une production excessive de gaz.

10/12 - Le lait - Chez certaines personnes, l'absence de lactase, une enzyme présente dans l'intestin, empêche de digérer correctement le lactose qui est un composant essentiel du lait. Cela provoque des gaz, des ballonnements.

11/12 - L'oignon - En raison de ses composés sulfurés l'oignon est souvent peu digeste surtout lorsqu'il est consommé cru et peut être responsable de ballonnements et de flatulences.

12/12 - Les bonbons sans sucre - Les édulcorants comme l'aspartame, le polyol ou le sorbitol que l'on retrouve dans des bonbons et boissons « sans sucre » ou de yaourts allégés engendrent des fermentations indésirables

Ballonnements : ce n'est pas forcément un intestin irritable

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargouiller vos intestins. Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'arrivent pas seulement après un repas de famille un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée. Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen en ballon de baudouche. Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager. On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.

Des ballonnements liés au stress
Lorsque le stress nous frappe durement, certains de nos organes réagissent en empêchant le sang de circuler librement dans la sphère digestive. Les conséquences se font alors sentir sur le transit, provoquant de la constipation, de la diarrhée ou des ballonnements. Mais le stress n'est pas le seul coupable. En effet, lorsque nous sommes anxieux, nous avons la fâcheuse habitude de mâcher du chewing-gum ou de boire des sodas gazeux, ce qui ne fait qu'ajouter de l'air dans l'estomac. Cet effet collatéral ne peut que vous inciter à trouver le bon moyen pour combattre le stress autrement.

La déshydratation en cause
Tout comme le corps s'accroche à la graisse lorsqu'on se lance dans un régime draconien, il commence à retenir les fluides lorsqu'il est déshydraté. Et toute cette eau qui s'accumule dans le ventre provoque des ballonnements inattendus. Donc, pour dégonfler, commencez par boire de l'eau ou des tisanes à base d'anis étoilé. Mais évitez les boissons gazeuses, ce qui ne ferait qu'aggraver votre problème et ne buvez pas avec une paille car vous risquez d'avalier de l'air en même temps que votre breuvage.

Une mauvaise alimentation qui ballonne
Ce ne sont pas les aliments trop riches en graisses mais les aliments à forte capacité fermentescible qui favorisent la production de gaz intestinaux. C'est le cas des haricots, des choux de Bruxelles (alors que le chou-fleur est un ami de votre ventre), du céleri, des pois chiches, des bananes, du germe de blé. Manger trop salé peut également provoquer de la rétention d'eau et vous donner le sentiment d'être gonflé. Enfin, si vous avez une alimentation riche en fibres mais que vous ne buvez pas assez, vous avez de grands risques d'irriter votre intestin.

15 GESTES À ADOPTER POUR ARRÊTER LE BALLONNEMENT

Notre ventre est souvent mis à rude épreuve par le stress. On vous propose une petite routine matinale anti-ballonnements qui va vous permettre de démarrer la journée en prenant soin de votre ventre.

En cette période d'incertitudes, notre ventre n'est pas à la fête. Comme c'est aussi le siège essentiel de nos émotions, il pâtit du stress et de l'anxiété dû au Covid. Mouvements d'éveil postural, douche aroma et exercices de cohérence cardiaque : et si vous profitiez du week-end pour adopter cette nouvelle routine matinale pour être bien dans votre ventre ?

1/15 - On commence par un éveil postural

On commence par un éveil postural. Levez-vous 15 mn plus tôt que d'habitude et réalisez une série d'exercices de yoga revitalisants comme la chandelle ou l'enfant assis sur les genoux, fesses sur les talons et tête posée près des genoux, placez les bras le long du corps et laissez vos épaules s'affaisser vers le sol. Inspirez et expirez tranquillement dans cette posture.

2/15 - On pense à s'hydrater

On pense à s'hydrater. Après une nuit de sommeil, votre corps est déshydraté. Dès le réveil, avalez un grand verre d'eau riche en magnésium. Mieux : pressez un citron et mélangez le jus à un peu d'eau chaude. Cela facilite la digestion et le transit et dynamise pour la journée.

3/15 - On poursuit par la respiration abdominale

On poursuit par la respiration abdominale. Respirer avec le ventre permet d'accéder à un état de bien-être, de détendre le côlon et de relancer la digestion. Asseyez-vous, le dos détendu mais droit. Expirez lentement par le nez tout en contractant l'ensemble de la sangle abdominale. Et cela permet de faire remonter le diaphragme et de mieux vivre les poumons. Puis inspirez lentement par le nez en bombant le ventre.

4/15 - On s'accorde un auto-massage du ventre

On s'accorde un auto-massage du ventre. Ce massage relance la microcirculation et favorise les échanges cellulaires. Il a un effet relaxant et facilite le transit. Chauffez les paumes de vos mains l'une contre l'autre. Tapotez le ventre doucement avec le poing fermé dans le sens des aiguilles d'une montre, comme pour frapper à une porte. Terminez cet auto-massage en respirant à fond, et lors de l'expiration, appuyez fortement avec le poing entre les côtes.

5/15 - On se prépare un jus anti-constipation

On se prépare un jus anti-constipation. Pelez et coupez en morceaux ½ mangue et une poire. Mettez les morceaux dans le bol du blender, ajoutez ½ cm de gingembre frais (et épluché) et 1 cl d'eau de source. Mixez et bravez. Ou préparez-vous un "good morning juice".



6/15 - On dit non au stress avec les huiles essentielles

On dit non au stress avec les huiles essentielles. Si le stress de cette période de confinement a tendance à vous faire ballonner, versez 1 goutte d'huile essentielle de camomille noble et 1 goutte d'HE de citron jaune dans une cuillère à café de miel 10 à 15 minutes avant votre petit-déjeuner.

7/15 - On avale un petit-déjeuner sans gluten

On avale un petit-déjeuner sans gluten. Si vous avez le temps, préparez-vous un porridge de flocons d'avoine sans gluten avec des raisins secs. Pour la version rapide tartinez des galettes de sarrasin avec de la purée d'amandes ou 1 tranche de pain d'épeautre légèrement beurrée. Et pour le week-end, pourquoi ne pas faire de crêpes sans gluten arrosé de sirop d'alfalfa ?

8/15 - On mastique bien chaque bouchée

On mastique bien chaque bouchée. Il ne faut jamais démanier la journée en prenant le petit-déjeuner sur le pouce. Prenez le temps de vous assseoir et de bien mastiquer chaque bouchée de pain ou de pancake. Les enzymes de la salive vont ainsi commencer le travail de digestion et vous ne souffrirez pas de crampes intestinales dans la matinée.

9/15 - On prend une douche aroma

On prend une douche aroma. Pour optimiser les effets des huiles essentielles prises avalées avant le petit-déjeuner, on inhale aussi leurs effluves sous l'eau chaude de la douche. Pour une douche aroma, versez une dose habituelle de gel douche (de préférence sans parfum) sur une fleur de bain ou un gel de toilette et ajoutez 2 ou 3 gouttes d'huile essentielle de bergamote ou de la-

vande officinale. Mélangez bien avec la pompe à main et lavez-vous en insistant un peu sur le pélosolaire et le ventre.

10/15 - On se prépare un thermos de tisane de thym

On se prépare un thermos de tisane de thym. Le thym n'est pas seulement parfait pour combattre les virus de l'hiver mais c'est une plante aux vertus antispasmodiques. Dans une casserole, faites infuser pendant une dizaine de minutes 300 ml d'eau bouillante avec 2 cuillères à café de thym. Versez dans un thermos que vous boudrez au fil de la matinée.

11/15 - On n'oublie pas ses probiotiques

On n'oublie pas ses probiotiques. En améliorant considérablement la qualité de la flore intestinale, les probiotiques évitent tous les inconforts intestinaux. On les trouve dans les yaourts, les laits ou certaines boissons fermentées. Mais aussi sous forme de compléments alimentaires.

12/15 - On plante sa Journée

On plante sa Journée. On le sait, le stress et les angoisses dérèglent nos intestins. Pour rester zen face à la journée qui s'annonce, prenez le temps de planifier au minimum votre journée. Et dans ce planning, accordez-vous des pauses pour pratiquer des exercices de cohérence cardiaque. Vous serez serein(e) plus et votre ventre vous dira merci !

13/15 - On se supplémente en magnésium

On se supplémente en magnésium. Le magnésium calme les spasmes digestifs car il relaxe les muscles. La posologie : 330 mg par jour en cure de 1 mois, à renouveler. Mais les besoins en magnésium étant proportionnels au stress, une prise supplémentaire peut être utile en cette période de tension.

14/15 - On pense à acheter du cumini

On pense à acheter du cumini. On peut le choisir sous forme de graines, ou en poudre, plus pratique à utiliser. Et on n'hésite pas à en ajouter à nos plats du déjeuner car le cumini combat la formation de gaz intestinaux et les ballonnements.

15/15 - Et après, on prend rendez-vous chez l'ostéopathe

Et après, on prend rendez-vous chez l'ostéopathe. Si vous continuez à souffrir de ballonnements ou du syndrome de l'intestin irritable, tout en adoptant cette routine matinale, faites appel aux médecines douces. Ces thérapies permettent de libérer les tensions du ventre mais aussi d'équilibrer les systèmes neurovégétatifs sympathique et parasympathique.

BALLONNEMENTS : ET S'ÉTAIT UN CANCER DE L'OVAIRE ?

Peu de femmes s'inquiètent de ballonnements persistants. Pourtant, c'est un des symptômes majeurs du cancer de l'ovaire. Des ballonnements ou un gêne dans l'abdomen persistants, une fréquence envie d'uriner, une constipation qui ne passe pas et des douleurs abdominales : tels sont les principaux symptômes du cancer de l'ovaire. Mais rares sont les femmes qui y prêtent de l'importance, c'est pourquoi ce type de cancer est souvent diag-

nostiqué tardivement. Une étude britannique publiée par l'association Target ovarian cancer montre que face à des ballonnements persistants, les femmes choisiraient plus facilement d'arrêter le gluten (50%) que d'aller voir leur médecin généraliste (34%). Deux tiers des femmes reçoivent un diagnostic de cancer de l'ovaire une fois que la maladie s'est déjà propagée, ce qui rend le traitement plus difficile. En Grande-Bretagne chaque jour



11 femmes décèdent du cancer de l'ovaire. C'est assez. Il est temps de les sensibiliser ! insiste l'association.

Certes, les ballonnements peuvent avoir bien d'autres causes, comme le syndrome du côlon irritable ou le syndrome pré-menstruel, mais si cela persiste, il est nécessaire d'aller voir le médecin. Le cancer de l'ovaire concerne environ 4000 femmes par an. C'est le 7^e cancer le plus fréquent chez la femme.

MALI

Le CSA salue l'attachement des parties maliennes à l'accord d'Alger

Le Comité de suivi de l'accord (CSA), réuni lundi à Bamako, a salué l'attachement des autorités de la transition et des mouvements signataires à la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, issu du processus d'Alger qui demeure la "seule voie" permettant la préservation de la paix dans ce pays sahélien.

Dans un communiqué sanctionnant sa 41^{ème} réunion, présidée par l'ambassadeur d'Algérie à Bamako Boualem Chebih, le CSA a souligné que l'accélération de l'application de l'accord d'Alger aiderait à relever les défis multiples auxquels fait face le Mali.

Les membres du Comité se sont déclarés à l'issue de cette réunion "encouragés par la consécration de l'accord dans les textes de référence de la transition" et par la participation des mouvements signataires au processus de mise en place des organes de la transition ainsi que par la désignation des mouvements signataires au sein du gouvernement.

Le CSA a noté dans son communiqué la détermination du gouvernement malien à redynamiser le cadre de concertation inter-malien en vue de diligenter la mise en œuvre de l'accord durant l'intersession avec l'objectif de parvenir, avant la prochaine session du CSA, à l'élaboration d'une feuille de route consensuelle.

Selon le communiqué, la feuille de route permettrait de clôturer, dans un délai raisonnablement court, les actions prioritaires prévues dans les quatre volets de l'accord, y compris celles relatives à l'opérationnalisation des nouvelles entités administratives.

Cette feuille de route aiderait également à se projeter sur le restant du processus de mise en œuvre de l'accord d'Alger en adéquation avec les objectifs et le calendrier de la transition.

Le Comité a exhorté à cet effet toutes les parties prenantes à saisir la dynamique, aujourd'hui des plus favorables, pour mener à bien le processus de paix au bénéfice du Mali et des autres pays de la région.

Cette session du Comité, la première depuis la mise en place de la transition, a vu la participation du Premier ministre malien, Moctar Ouane, du chef de la diplomatie algérienne Sabri Boukadoum et du Commissaire paix et sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui.

Dans son message aux participants, Sabri Boukadoum, a réitéré l'engagement de l'Algérie, chef de file de la médiation internationale, à accompagner la transition en cours, soulignant l'intérêt qu'accorde le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'application intégrale de l'accord de paix.

M. Boukadoum a exhorté les participants à élaborer une feuille de route en droite ligne avec le calendrier de la transition.

De son côté, M. Chergui, s'est félicité de la relance des activités de suivi de l'accord dont la mise en œuvre est impérieuse pour le retour de la paix au Mali et pour la stabilité de la région.

Le Commissaire Chergui a annoncé la mise en place prochaine d'un groupe de soutien de l'Union africaine pour accompagner la Transition.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Président Ghali : "la communauté internationale appelée à mettre un terme à la violation marocaine de la légalité internationale"

Le président sahraoui, Brahim Ghali a appelé mardi depuis les camps des réfugiés Chadid El Hafed, la communauté internationale, notamment l'ONU, à œuvrer pour mettre fin à "la violation par l'occupation marocaine de la légitimité internationale qui a mené au déclenchement d'une guerre dans le Nord de l'Afrique et la région".

Inspectant une opération d'enrôlement volontaire de jeunes sahraouis à l'école militaire "Chahid Ammi", M. Ghali, chef suprême des forces armées de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a dénoncé "les atterroissements de l'ONU et de la communauté internationale face à la violation marocaine des accords de paix, signés par les deux parties (Front Polisario et Maroc)".

La communauté internationale est dans "l'obligation de mettre fin aux violations du colonisateur marocain.

De même pour l'ONU qui doit accélérer la condamnation de cet acte illégal, à l'origine d'une guerre dans le nord africain et la région", a ajouté le Président Ghali.

Soulignant que l'occupation marocaine "a poussé une nouvelle fois le peuple sahraoui à porter les armes pour défendre sa dignité et sa souveraineté", le président de la RASD a rappelé que les sahraouis ont été contraints à la guerre, une première fois le 31 octobre 1985, et la deuxième le 13 novembre en cours, soit une journée avant la commémoration de l'Accord de Madrid.



Et de poursuivre que "son pays est en état de guerre, déclenchée par le régime expansionniste marocain à travers la violation des accords de cessez-le-feu et de paix".

Affirmant que "les forces armées sahraouies ont un très bon moral", il a promis de "poursuivre la lutte jusqu'au recouvrement de l'indépendance", ajoutant que "tout le territoire de la RASD est à la

merci des combattants de l'APLS".

Le président sahraoui a également affirmé que "son pays est engagé à l'instauration de la paix dans la région et dans le monde, mais il est aujourd'hui contraint de poursuivre la lutte".

Néanmoins, cette fois, "ce ne sera pas par voies pacifiques comme ce fut le cas précédemment", a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Ghali a sa-

lué l'élan populaire des Sahraouis pour rejoindre les rangs de l'APLS, afin de "recouvrer sa souveraineté légitime", faisant savoir que le gouvernement de son pays "examine la possibilité d'enrôlement des jeunes de la diaspora" dans l'armée.

Enfin, le président de la RASD a réitéré ses remerciements à l'Algérie, peuple et gouvernement, pour "être restés aux côtés du peuple sahraoui".

Collectif des journalistes algériens : le Maroc doit laisser la presse internationale accéder aux villes occupées

Le Collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui (CJASPS) a appelé, mardi à Alger, le Maroc à donner libre accès à la presse internationale pour rapporter les événements réels du terrain notamment à El-Guerguerat après l'agression militaire marocaine perpétrée vendredi passé.

Dans son intervention lors d'une conférence de solidarité organisée par le CJASPS, le coordinateur du Collectif, Mustapha Aït Mouhoub a fait état de manques en termes de couvertures télévisuelles de la situation dans la région, d'autant sachant, a-t-il dit, "l'information évitée d'images est une information avérée et convaincante eu égard à l'importance que revêt l'image dans la fiabilité des faits". Le journaliste Aït Mouhoub a condamné les pratiques du régime marocain qui adopte le blackout et interdit l'accès des journalistes à l'information, citant le cas du correspondant de l'agence espagnole EFE qui a été renvoyé.

"Il est malheureux de constater que le Maroc n'autorise l'accès qu'aux hommes de presse partisans de sa cause, ce qui va à l'encontre du droit à l'information pour éclairer l'opinion publique sur ce qui se déroule réellement", a-t-il souligné.

Et de déplorer le blackout exercé et compris dans les camps sahraouis pour couvrir la situation sur l'évolution de la pandémie.

A contrario, 15 journalistes exercent librement leur métier dans les territoires libérés.

Par ailleurs, M. Aït Mouhoub a pointé du doigt "certaines tribunes de presse partisans, pour des raisons politiques ou d'intérêt, lors de la couverture des événements d'El-Guerguerat, à l'exception de quelques voies".

Il s'est interrogé, du reste, sur la tendance de la presse pro-marocaine à aborder la brèche commerciale illégale, occultant le mur de la honte long de 2744 km, et la quantité de mines évaluée entre 7 et 9 millions

d'unités. Pourtant, cette même presse n'évoque jamais le Protocole d'Oslo, la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel ou encore la Convention de Genève de 2005 ratifiée par l'Etat Sahraoui.

"Le retour de l'armée sahraouie à l'action militaire révélera de facto bien des causes soutenues par des forces occultes, dont la France qui aide le Maroc à contourner les engagements internationaux", a-t-il conclu.

LIBYE

Le Bulgare, Nickolay Mladenov, pressenti comme nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye

L'actuel émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, le Bulgare Nickolay Mladenov, est en voie de devenir le nouveau médiateur onusien pour la Libye après un renoncement de l'Afrique à obtenir le poste et plus de huit mois de divisions au Conseil de sécurité, a-t-on appris mardi de sources diplomatiques.

"L'Afrique ne bloque plus cette nomination", a indiqué un diplomate cité par l'agence AFP. L'officialisation de Nickolay Mladenov devrait se faire dans le cadre d'un "paquet" de nominations incluant des fonctions pour des Africains, selon un autre diplomate. La nouvelle mission politique de l'ONU au Soudan créée en juin est à cet égard en attente d'un chef.

D'autres missions de paix de l'ONU, comme au Mali, devraient aussi changer de titulaires qui arrivent en fin de mandat. Le dernier émissaire de l'ONU pour le conflit libyen était le Libanais Ghassan Salamé, démissionnaire début mars pour raison de santé. Sa numéro deux, l'Américaine Stephanie Williams, a depuis assuré l'intérim, parvenant récemment à un accord pour des élections en décembre 2021.

Le remplacement de Ghassan Salamé s'est heurté à l'intransigeance des Etats-Unis. Avec un Européen comme nouveau médiateur, cette deuxième fonction devrait revenir à un Africain, selon des Africains.

SYRIE

Dix personnes tuées dans des raids israéliens près de l'aéroport de Damas

Au moins dix personnes parmi lesquels trois officiers de la défense antiaérienne syrienne ont été tués mercredi dans des raids israéliens près de l'aéroport de Damas, selon un bilan établi par une ONG syrienne.

Les raids israéliens ont visé deux positions de la défense antiaérienne de l'armée syrienne, près de l'aéroport de Damas et au sud-ouest de la capitale, a indiqué le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

Israël a effectué des centaines de raids aériens et de tirs de missiles sur la Syrie depuis le déclenchement de la crise dans ce pays en 2011.



IRAK

Tirs de roquettes contre l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad

Des roquettes ont été tirées mardi soir en direction de l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, rompant plus d'un mois de trêve décrétée par les factions irakiennes pro-Iran, a indiqué une source de sécurité dans la Zone verte où siège la chancellerie.

Le système de défense anti-roquettes américain C-RAM a aussitôt été déclenché dans le centre de Bagdad où de fortes explosions ont retenti tandis que des éclairs lumineux marbraient le ciel de la capitale irakienne.

Cette attaque est survenue le jour où les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient retirer 500 de leurs soldats en Irak pour ne laisser que 2.500 soldats

dans le pays. Mi-octobre, les factions pro-Iran en Irak avaient annoncé qu'elles n'attaqueraient plus l'ambassade américaine à condition que Washington annonce le retrait de toutes ses troupes d'ici la fin de l'année.

Pour Washington, les près de 90 attaques notamment à la roquette ayant visé depuis un an son ambassade, des bases irakiennes abritant des soldats américains et des convois logistiques de sous-traitants irakiens travaillant pour l'armée américaine, sont le fait principallement des brigades du Hezbollah.

En janvier, 48 heures après l'assassinat dans une attaque américaine du

général iranien Qassem Soleimani et de son lieutenant irakien Abou Mehdi al-Mouhandis, les députés chiites irakiens avaient voté l'expulsion des 5.200 militaires américains alors présents sur leur sol.

Le gouvernement de l'époque avait déclaré ne gérer que les affaires courantes et ne pas pouvoir en conséquence mettre en oeuvre cette mesure immédiatement.

Le cabinet de Moustafa al-Kazimi, nommé en mai, plaide pour donner "trois ans" aux Américains pour quitter le territoire, après être revenus en 2014 combattre le groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech).

DANEMARK

Deux morts et un blessé dans une fusillade à l'ouest de Copenhague

Deux personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée dans une fusillade probablement liée à une activité criminelle survenue mardi soir dans la localité de Kalundborg (106 km à l'ouest de Copenhague), a indiqué mercredi la police.

La première victime a été tuée sur le coup, la deuxième a succombé à ses blessures à l'hôpital dans la nuit et la troisième se trouve dans un état stable, a affirmé Lars Krogsgaard, inspecteur de la police du centre et de l'ouest de Seeland.

L'identité des trois victimes, tous des jeunes origi-

naires de la région du Grand Copenhague, n'a pas été révélée, pas plus que les mobiles de la fusillade. Une enquête est en cours pour déterminer si les trois hommes ont des liens avec un environnement criminel ou un règlement de comptes entre gangs rivaux. Peu de temps après la fusillade, une voiture a été incendiée à Eskebjergvej, à quelques kilomètres à l'est de Kalundborg, mais la police n'a pas établi de lien avec la fusillade. Les voitures utili-



sées par les auteurs d'un crime sont souvent brûlées pour tenter d'effacer les traces et indices à charge,

comme les empreintes digitales le sang ou tout autre élément pouvant conduire à l'ADN.

TURQUIE

Le Parlement turc approuve le déploiement de troupes en Azerbaïdjan

Le Parlement turc a adopté mardi une motion autorisant le déploiement de troupes en Azerbaïdjan afin de surveiller l'accord de cessez-le-feu conclu dans la région du Haut-Karabakh.

La motion autorise le gouvernement à envoyer des troupes dans la région pour un mandat d'un an.

Les effectifs exacts seront déterminés par le président. Le texte mentionne également la création d'un "Centre conjoint" Turquie-Russie, qui servira à surveiller le cessez-le-feu, et précise que du personnel civil et militaire turc participera si nécessaire aux activités du centre. Cette motion vise à "respecter

les obligations contractées dans le cadre du Traité de partenariat stratégique et d'assistance mutuelle entre l'Azerbaïdjan et la Turquie".

Elle permettra de "veiller à l'instauration d'un cessez-le-feu, prévenir les violations de la trêve, et garantir la paix et la stabilité dans la région afin de protéger efficacement les intérêts supérieurs de la Turquie".

Le déploiement de troupes dans la région est considéré comme nécessaire pour défendre les intérêts nationaux de la Turquie, ajoute la motion.

L'Arménie et l'Azerbaïdjan se disputent la région montagneuse du Haut-

Karabakh depuis 1988. Un nouveau conflit armé a éclaté dans la région en septembre, causant de lourdes pertes et d'importants dégâts matériels.

Le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev, le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan et le président russe Vladimir Poutine ont publié le 10 novembre une déclaration conjointe annonçant un cessez-le-feu complet au Haut-Karabakh.

Les ministres de la Défense russe et turc ont par la suite signé un mémorandum sur la création d'un centre commun destiné à surveiller le cessez-le-feu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

ETATS UNIS

Présidentielles américaine : la justice rejette le recours de l'équipe de campagne de Trump

La Cour suprême de Pennsylvanie a rejeté mardi un recours de l'équipe de campagne de Donald Trump relatif aux élections à Philadelphie, rapportent les médias. Les républicains ont affirmé que leurs observateurs avaient été privés de la possibilité de vérifier si les procédures de dépouillement avaient été correctement suivies, selon NBC News.

La Cour suprême de Pennsylvanie a porté un coup aux efforts de Donald Trump pour contester les résultats des élections dans cet Etat. Celle-ci a rejeté le recours de son équipe de campagne affirmant que les observateurs républicains n'avaient pas eu suffisamment d'accès pour suivre les procédures de dépouillement, rapporte NBC News. La cour a statué par cinq voix contre deux que les responsables de Philadelphie n'avaient pas violé la loi de l'Etat en maintenant au moins 15 pieds (4,5 mètres) de distance entre les observateurs et le personnel qui comptait les bulletins de vote. Un proche conseiller de Trump évoque la victoire de Joe Biden et une future transition. La cour précise que la loi de Pennsylvanie exige seulement que les observateurs soient présents "dans la salle" où les bulletins de vote sont comptés, mais ne fixe pas une distance minimale entre eux et les tables de dépouillement. La décision sur cette distance minimale étant du ressort des commissions électorales de comté.

Dans le cas de Philadelphie, le conseil local a élaboré ces règles en se fondant sur un examen "attentif" de la meilleure façon de protéger la sécurité et la confidentialité des bulletins de vote des électeurs, ainsi que de protéger ses employés et les autres personnes qui seraient présentes pendant la pandémie. Selon des experts du droit électoral, les recours en série déposés par les équipes du président sortant ont peu de chances d'inverser le résultat de l'élection et visent plutôt à préserver son capital politique. Trump refuse de reconnaître sa défaite électorale. Le 7 novembre, plusieurs médias américains avaient en effet annoncé la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle. L'ancien vice-président s'était proclamé vainqueur un peu plus tard dans la soirée, tandis que le président sortant avait déclaré que son rival "se précipitait pour se positionner faussement en tant que vainqueur". Depuis, des actions en justice ont été intentées dans plusieurs Etats par l'équipe de campagne de Donald Trump, notamment en Pennsylvanie, Géorgie, Arizona, dans le Nevada et le Michigan.

Trump limoge un responsable qui conteste ses accusations de fraude

Donald Trump a annoncé mardi limoger le patron de l'agence gouvernementale en charge de la sécurité des élections, qui a contesté les accusations faites par le milliardaire républicain de fraudes "massives" à la présidentielle.

"La récente déclaration de Chris Krebs sur la sécurité des élections de 2020 était très inexacte, puisqu'il y a eu des irrégularités et des fraudes massives", a écrit le président sortant, qui ne toujours sa défaite au scrutin de novembre, dans un tweet. "C'est pourquoi, Chris Krebs a été démis de ses fonctions de directeur de l'agence de cybersécurité et de sécurité des infrastructures, avec effet immédiat." Cette agence gouvernementale baptisée CISA, s'efforçait ces derniers jours à rejeter les accusations de fraude électorale de grande ampleur. "Il n'existe aucune preuve d'un système de vote ayant effacé, perdu ou changé des bulletins, ou ayant été piraté de quelque façon que ce soit", avait-elle souligné dans un communiqué, aux côtés d'autres agences américaines chargées de la sécurité des élections. "L'élection du 3 novembre a été la plus sûre de l'histoire des Etats-Unis", assurait-elles encore.

"Ce fut un honneur de servir", a réagi M. Krebs dans un tweet assorti du mot-diesse iProteger2020.

THÉÂTRE

Les 22^{ème} Journées théâtrales de Carthage reportées

La 22^{ème} édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC) a été reportée à 2021, en raison de la conjoncture sanitaire mondiale et des récentes restrictions récemment adoptées en Tunisie, annonce le ministère tunisien des Affaires Culturelles.

Cette édition des JTC, initialement prévue du 5 au 13 décembre prochain, a été reportée à l'année 2021 alors que la date du prochain rendez-vous sera communiquée ultérieurement.

La direction du festival envisage cependant d'organiser un programme dédié au théâtre national à travers des spectacles, des ateliers et des rencontres.

Cette programmation dépendra, elle aussi, de l'évolution de la situation sanitaire et l'assouplissement des restrictions sur les activités culturelles et artistiques.

Fondée en 1983, les Journées théâtrales de Carthage sont l'un des principaux rendez-vous culturel tunisien avec les Journées cinématographique.

FESTIVAL DE LA BD D'ANGOULÊME (FRANCE)
Edition reportée, la sélection officielle publiée

Le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême (France) a publié mardi sa sélection officielle de 45 albums en lice pour les prix de la 48^e édition, repoussée au mois de juin prochain.

Les prix seront remis fin janvier prochain bien avant la tenue de cette grande manifestation dédiée au 9^e art, programmé du 24 au 27 juin pour le grand public.

Le palmarès sera révélé fin janvier, lors d'un événement réservé aux auteurs et professionnels, indiquent les organisateurs.

Présidé par le dessinateur Emmanuel Guibert, le jury remettra le traditionnel Fauve d'or, prix du meilleur album, ainsi que cinq autres prix du nom de Fauve d'Angoulême, dans cinq catégories: prix spécial du jury, révélation, BD alternative, série, adace.

Dans la sélection principale, on retrouve "Anaïs Nin", une biographie de la romancière Léonie Bischoff, "Rusty Town" de l'Américain Chris Ware, ou encore une adaptation du best-seller de Yuval Noah Harari par David Vandermeulen et Daniel Casanave, "Sapiens, tome 1: la naissance de l'humanité".

Pour le prix patrimoine, qui récompense "une oeuvre appartenant à l'histoire mon diale du 9^e art" sept autres albums ont été retenus.

CINÉMA

Décès de la légende du cinéma indien Soumitra Chatterjee

L'acteur indien légendaire Soumitra Chatterjee, connu pour avoir participé à quelque 300 films, est décédé dimanche à Calcutta (Inde) à l'âge de 85 ans après des complications liées au Covid-19, rapportent des médias.

L'acteur avait été hospitalisé début octobre à Calcutta après avoir été testé positif au coronavirus avant que son état de santé ne se détériore en raison d'autres problèmes de santé consécutifs à sa contamination, selon des médias locaux.

L'acteur, né en 1935, avait fait ses débuts au cinéma en 1959 dans le troisième volet de la trilogie "Le monde d'Apu".

Soumitra Chatterjee, dont la carrière s'est étalée sur une soixantaine d'années, était également un acteur de théâtre accompli, dramaturge, poète et romancier.

Soumitra Chatterjee était également connu pour avoir joué dans une quinzaine de films du réalisateur Satyajit Ray (1921-1992) qui avait reçu quelques mois avant sa mort en 1992 un Oscar d'honneur pour l'ensemble de son oeuvre.

APS

KHENCHELA

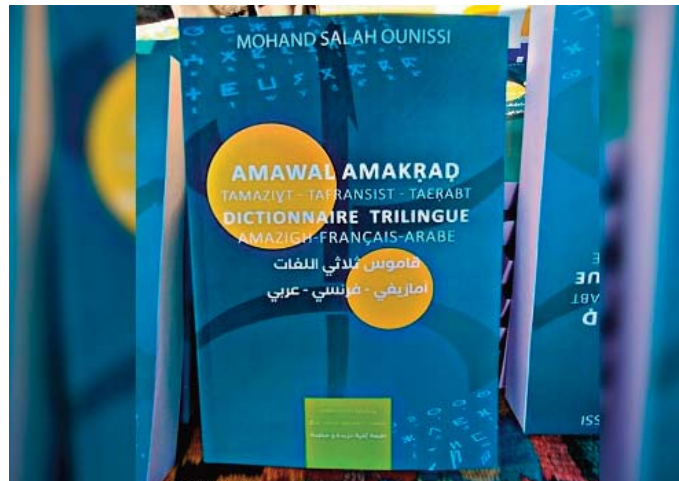
Parution du nouveau dictionnaire trilingue amazigh-arabe-français de Mohamed-Salah Ounissi

Un nouveau dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français de Mohamed-Salah Ounissi, écrivain originaire de la wilaya de Khenchela, vient de paraître, a-t-on appris lundi, auprès de l'auteur.

Intitulé "Emwal amokrad" (qui signifie dictionnaire trilingue), l'ouvrage en 271 pages paru chez les éditions Edliss Belezma (Batna) contient environ 5.000 entrées, a précisé à l'APS son auteur.

Distribué aux libraires courant cette semaine, le dictionnaire se donne l'objectif de transcrire le patrimoine oral amazigh et particulièrement chaoui et de constituer une œuvre de référence aux générations futures, a ajouté Ounissi.

La rédaction et la révision de ce dictionnaire a nécessité deux années de travail et de vérification auprès des personnes les plus âgées des deux wilayas de Batna et Khenchela ainsi que la consultation de dizaines de sources, a précisé l'auteur qui a confié travailler actuellement sur



plusieurs projets d'autres ouvrages. "Emwal amokrad" est le 13^{ème} livres signés par Ounissi en 20 ans de carrière consacrés à

l'histoire et la culture de la région des Aurès et à ses illustres figures. Parmi ses écrits figurent notamment des recueils de poésie

amazighe et trois dictionnaires traduisant vers l'arabe et le français environ 10.000 termes amazighs chaouis.

THÉÂTRE

Une association de Tiaret au festival international de la scène d'or à Tunis



L'association "Nafidat El Mawahib Ethakafia" (fenêtre de talents culturels) de Tiaret prendra part au festival international de la scène d'or à Tunis, prévu du 20 au 22 novembre en cours,

avec deux représentations virtuelles, a-t-on appris de son président, Smail Djellab. Il s'agit de la pièce théâtrale "Le rêve d'Antar" et du monodrame "El Istidaa" (La convocation) produits

par l'association qui seront en lice dans la compétition virtuelle du festival international à Tunis, à cause de la situation sanitaire due à la pandémie du coronavirus, a-t-on indiqué. La pièce "Le rêve d'Antar" destinée aux adultes, mise en scène par Abdelhak Fateh et écrite par Mustapha Yahiaoui, traite de la stérilité à travers les personnages de Antar et son épouse Aicha, qui ouvrent un débat sur les causes de la stérilité intellectuelle et les contradictions dans la société où ils vivent.

Le monodrame "Istidaa" aborde l'histoire d'un journaliste interprétée par Smail Djellab. L'association "Nafidat El Mawahib Ethakafia" de Tiaret, créée en 2013, a décroché plusieurs prix dont le grand prix au festival international du théâtre pour enfants à Tunis, le grand prix du festival mondial du théâtre pour enfants de Tunis et du festival euroméditerranéen dans le même pays, le prix du festival maghrébin du monodrame et d'autres distinctions aux manifestations nationales à Béjaia, Ain Defla et Tissemsilt.

CINÉMA

Appel à candidature pour les Journées cinématographiques méditerranéennes en Tunisie

Un appel à candidature à l'adresse des cinéastes des pays méditerranéens a été lancé par l'association culturelle tunisienne "Formes et couleurs oasiennes" pour prendre part aux 16^{ème} Journées cinématographiques méditerranéennes de Chenini (village du sud de la Tunisie), annonce l'association.

Ouvertes aux films finalisés à partir de 2018 et ne

dépassant pas 30mn, ces journées qui se dérouleront du 3 au 7 février 2021 sont placées sous la thématique environnementale de "L'eau".

Les modalités d'inscriptions sont détaillées sur les pages et site internet de l'association alors que la date limite des inscriptions a été fixée au 20 décembre prochain, précisent les organisateurs.



ETATS UNIS

Mise en orbite d'un nouveau satellite de renseignement

Le National Reconnaissance Office (NRO) américain a annoncé la mise en orbite d'un nouveau satellite de renseignement.

Dans un communiqué rendu public lundi, l'agence a indiqué que le satellite, baptisé "NROL-101", avait été lancé cette semaine depuis une base aérienne en Floride.

Le National Reconnaissance Office a d'ailleurs fait savoir que les données collectées par les divers systèmes de sécurité nationale sont communiquées, aux décideurs, aux agences de renseignement, au ministère de la Défense ainsi qu'aux partenaires et alliés des Etats-Unis.

Le satellite de renseignement "NROL-101" est le quatrième du genre lancé par l'agence américaine au cours de cette année.



RUSSIE

La Russie prévoit d'envoyer 2 touristes dans l'espace prochaine

La Russie a annoncé son intention d'envoyer deux touristes à bord de son vaisseau spatial Soyouz MS-20 vers la Station spatiale internationale (ISS) le 8 décembre 2021.

Partant du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, les voyageurs passeront 12 jours à bord de l'ISS avant de revenir sur Terre le 20 décembre, a rapporté mardi l'agence de presse RIA Novosti, citant un projet de plan de vols vers l'ISS pour 2021 élaboré par la société russe de fusées et de l'espace Energia.

Selon des informations préliminaires, un cosmonaute russe accompagnera les touristes pendant le voyage.

Dans le même temps, RIA Novosti a indiqué que la société américaine de tourisme spatial Space Adventures a précisé que les noms des deux clients seront annoncés en janvier 2021.

Energia et la société spatiale russe Roscosmos ont organisé plusieurs voyages touristiques dans le segment russe de l'ISS dans le cadre de contrats avec Space Adventures.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les 27 veulent contrer la haine en ligne et renforcer les frontières

Les ministres de l'Intérieur des 27 pays de l'UE ont appelé à "renforcer" la sécurité de l'espace Schengen de libre circulation et les frontières extérieures de l'Union européenne, dans une déclaration conjointe adoptée vendredi à la suite des attentats survenus en France et en Autriche.

Ils se sont aussi dits déterminés à faire

aboutir "avant la fin de l'année" les négociations actuellement en cours pour une législation européenne visant à faire retirer dans l'heure les "contenus à caractère terroriste" en ligne.

Cinq ans après les attentats terroristes du 13 novembre 2015, les ministres ont rendu hommage aux 130 personnes tuées à Paris et Saint-Denis et condamné "dans

les termes les plus forts" les récentes attaques survenues notamment en France et en Autriche.

"Nous réaffirmons notre détermination à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre cette terreur barbare de façon globale, avec tous les outils dont nous disposons", ont souligné les ministres dans leur déclaration.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
 AGENCE NATIONALE DES RESSOURCES HYDRIQUES
 NIF : 0981162790000134

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02 / ANRH / PEDOLOGIE/ 2020

L'Agence Nationale des Ressources Hydriques lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

« CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES EN SOLS DU NORD DE L'ALGERIE PAR TELEDETECTION »

Réparti en 2 lots ;

Lot 1 A : Zone Ouest du Nord de l'Algérie.

Lot 1 B : Zone Centre Ouest du Nord de l'Algérie.

Cet appel d'offre s'adresse uniquement aux candidats répondant aux critères d'éligibilité suivants :

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les bureaux d'études publics et privés satisfaisant obligatoirement aux critères suivants :

1 - Bureaux d'Etudes seuls :

Doit remplir les conditions suivantes :

C1- avoir un agrément en cours de validité dans le domaine de la pédologie cartographie SIG ou dans le domaine de la télédétection, agrément délivré par un organisme et institution d'état.

C2- avoir élaboré au cours des dix (10) dernières années au moins une étude de cartographie des sols par télédétection ou l'utilisation de la télédétection appliquée dans une étude dans le domaine de la pédologie, justifiée par des attestations de bonne exécution.

C3- Doit avoir une capacité financière d'un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2016,2017,2018) égale ou supérieure à 35 millions DA, visée par les services des impôts.

2 - Groupements de Bureaux d'Etudes.

Doit assurer les conditions suivantes :

- Pour le chef de file :

- Doit satisfaire la condition C1

C2 - Le Chef de file du Groupement doit être majoritaire et agréé, ayant élaboré au cours des dix (10) dernières années au moins une (01) étude de cartographie des sols par télé-

détection ou l'utilisation de la télédétection appliquée dans une étude dans le domaine de la pédologie, justifiée par des attestations de bonne exécution.

NB : dans le cas où le candidat a réalisé un projet dans le cadre d'un groupement, l'attestation de bonne exécution n'est recevable que si le candidat était chef de file du groupement.

- Pour chaque membre du groupement :

- Doit satisfaire la condition C1

C2 - Chaque membre du Groupement doit être agréé ayant élaboré au cours des dix (10) dernières années au moins une (01) étude pédologique classique ou avoir utilisé le référentiel WRB dans une étude pédologique.

C3 - le groupement doit avoir une capacité financière d'un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2016,2017,2018) égale ou supérieure à 35 millions DA, visée par les services des impôts

3- Le bureau d'étude peut soumissionner pour un seul lot ou pour les deux lots de l'étude.

4- Le bureau d'étude doit mettre dans son équipe de travail 04 pédologues ou plus par lot.

5- Dans le cas où le bureau d'étude soumissionne pour les deux lots, il doit présenter dans sa soumission, les moyens humains qualifiés distinct pour chaque lot.

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont invités à retirer le cahier des charges auprès de l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques, service des finances et comptabilité, sis à : «Clairbois, 40 Avenue Mohammedi, Bir-Mourad-Rais- Alger» contre paiement de la somme de 10000,00 DA auprès du régisseur de l'ANRH. Les offres doivent être formulées en un seul pli fermé contenant les documents requis dans le cahier des charges :

A- Un dossier de candidature comprenant les documents requis dans le cahier des charges

B- Offre technique comprenant les documents requis dans le cahier des charges

C- Offre financière comprenant les documents requis dans le cahier des charges

Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme comprenant la mention :

« ENVELOPPE A NE PAS OUVRIR »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° / ANRH / PEDOLOGIE / 2020

« CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES EN SOLS DU NORD DE L'ALGERIE PAR TELEDETECTION »

Réparti en 2 lots ;

Lot 1 A : Zone Ouest du Nord de l'Algérie.

Lot 2 B : Zone Centre Ouest du Nord de l'Algérie.

La durée de préparation des offres est fixé à 45 jrs à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et /ou le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou le BOMOP.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00 au siège de la Direction Générale de l'ANRH Bir Mourad-Rais, Alger. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture des plis sont prorogés jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les plis doivent être déposés à l'adresse sus indiquée sous double enveloppe cachetée, toutes les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires.

Les offres parvenues après le jour et l'heure limites de dépôt des offres seront renvoyées et non décachetées à l'expéditeur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture et analyse des offres qui se tiendra en séance publique le jour même de la date de dépôt des offres à 14 heures.

Programme de la soirée

TF1 21:15

Balthazar



Hélène et Balthazar sont pris dans une course-poursuite à tombeau ouvert avec l'armée. Ils finissent par être rattrapés. Ils doivent alors ouvrir le coffre de la voiture, dans lequel se trouve le corps d'un homme ayant reçu une balle dans le ventre. Interrogés par la Police des polices, ils doivent raconter les deux jours ayant précédé leur arrestation.

France 2 21:05

Envoyé spécial



Au sommaire : - Squatteurs : le cauchemar des propriétaires. "Envoyé spécial" a suivi le long combat de Monique et Martine pour déloger des squatteurs. - Avons-nous échoué aux tests ? Tester un million de Français par semaine : c'était l'objectif fixé par le gouvernement pour prendre de vitesse la seconde vague annoncée de Covid-19. Pourquoi sommes-nous incapables d'y parvenir ? - Le sanctuaire des éléphants. Leek Chailert recueille depuis 20 ans à Chiang Mai, au nord de la Thaïlande, des éléphants blessés ou maltraités.

France 3 20:55

Inglourious Basterds



En 1940, dans la France occupée, le colonel nazi Hans Landa, surnommé le Chasseur de juifs, décime toute la famille de la jeune Shosanna Dreyfus, qui fuit à Paris et se promet de se venger. En parallèle, les Alliés lâchent en territoire ennemi une escouade, les Bâtards, formée de juifs américains et menée par le lieutenant Aldo Raine. Ils ont pour mission de terroriser et d'assassiner un maximum de nazis.

CANAL+ 20:05

L'aliéniste : L'ange des ténèbres



A New York, à la fin du XIXe siècle, Martha Napp, une jeune mère de famille perturbée, est accusée d'avoir tué son bébé. Après un procès vite expédié, elle est exécutée sur la chaise électrique. Sara Howard, désormais détective privée, demande l'aide au docteur Kreizler pour enquêter sur cette affaire troublante car le corps de l'enfant n'a jamais été retrouvé. Plus tard, l'enfant d'une riche famille espagnole est enlevé.

6 20:35

9-1-1: Lone Star



Dans une boîte de nuit, plusieurs jeunes femmes fêtent des anniversaires ou enterrent leur vie de célibataire. Alors qu'un groupe de danseurs habillés en pompiers se produit devant elles, l'ambiance tourne à la bagarre dans le club. Plusieurs blessées nécessitent des soins. Elles sont prises en charge par l'équipe de secouristes et de pompiers.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2595

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

«La victoire sur soi est la plus grande des victoires»

Platon

Mots croisés n°2595



- 1 - Troubler
- 2 - Dégagera - Support de chef
- 3 - Astreignante - Transi
- 4 - Droit féodal bien remis à la mode - Croupe de chevreuil
- 5 - Herbacées irritantes - Mauvais point de chute
- 6 - A toi - Evacuer par miction
- 7 - C'est-à-dire - Convention - Il vaut bien l'argon
- 8 - Trinquerais - A gauche pour le charretier
- 9 - Petit monsieur - Expédition rapide - Atomes non neutres
- 10 - Incontournables

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Terreurs

TENNIS

Un début de saison incertain

Le début de la saison 2021 de tennis, et notamment les tournois de préparation à l'Open d'Australie, reste toujours incertain, en raison, entre autres, de l'arrivée tardive des joueurs dans les pays, ont indiqué mercredi les organisateurs.

"Lors de discussions avec Tennis Australia ces dernières 24h, nous avons appris que de nouvelles difficultés étaient apparues concernant les dates d'arrivée (dans le pays) prévues pour les joueurs et leurs équipes", selon un message de l'ATP envoyé aux joueurs et tweeté par Lukas Lacko, 193e mondial.

Le Slovaque explique que des "rumeurs indiquent que les joueurs ne seraient en fait pas autorisés à rentrer en Australie en décembre" comme c'était initialement prévu.

Le projet était de faire débarquer autour de la mi-décembre plus de 500 joueurs dans l'Etat du Victoria, où seraient regroupés les tournois programmés initialement à Sydney, Brisbane, Perth, Hobart, Adélaïde et Canberra avant que ne débute à Melbourne l'Open d'Australie (18 au 31 janvier). Les joueurs devaient y effectuer une quarantaine et s'entraîner avant le début de la saison.

La quarantaine devant durer 14 jours, selon les règlements sanitaires actuellement en vigueur en Australie, tout retard pourrait venir remettre en cause l'ensemble de cette organisation, alors que les premiers tournois doivent commencer début janvier.

"Nous comprenons que le début de la saison 2021 est incertain, et nous travaillons aussi dur que possible pour offrir le meilleur calendrier possible", a ajouté l'ATP.

Lundi, de premiers doutes étaient apparus, après que le Premier ministre du Victoria, Daniel Andrews, a affirmé que rien n'était fait concernant l'organisation des tournois de début d'année, rappelant que Melbourne, coeur de la deuxième vague épidémique en Australie, venait à peine d'émerger de longs mois de confinement. Mercredi, une vague de nouvelles contaminations en Australie méridionale a entraîné la mise en place d'un nouveau confinement de six jours dans cet Etat voisin du Victoria, afin de tenter de contenir un nouveau cluster à Adélaïde.

VOILE / VENDÉE GLOBE 2020

Le Britannique Alex Thomson toujours en tête

Le skipper britannique Alex Thomson, sociétaire de l'équipe Hugo Boss, est toujours en tête du Vendée Globe 2020, selon le dernier classement de l'épreuve établi mercredi à 4h00 GMT, alors que les bateaux se rapprochent de l'Equateur.

Le Britannique est toujours suivi par le Gallois Thomas Ruyant (LinkedOut), qui continue de se rapprocher, et du Français Jean Le Cam (Yes We Can !).

"Entre le nord du Brésil et le Golfe de Guinée, les six premiers bateaux ont certes un peu ralenti, voyant les speedomètres chuter autour des 10 noeuds, mais pour l'heure, la traversée de la zone de convergence intertropicale semble se dérouler sans trop de tracas", relate les organisateurs mercredi matin, en faisant état de températures tournant autour des 30 degrés.

La flotte est revenue à 32 bateaux après le retour en course mardi, en fin de journée, de Jérémie Beyou, qui avait dû faire demi-tour pour revenir aux Sables d'Olonne pour réparer après des avaries. Le Français a passé sa première nuit sans encombre et se trouve dans le Golfe de Gascogne, où il se dirige vers un nouveau front. "J'y vais sur la pointe des pieds avec le matériel, j'ai fait un peu de sud pour éviter de prendre trop de vent avec l'arrivée du front", a expliqué le skipper finistérien qui "veut faire les choses bien".

"Ca fait très bizarre. J'ai l'habitude d'avoir des concurrents autour de moi et là, on ne peut pas appeler ça une course pour l'instant. Maintenant, il faut que je fasse mon bout de chemin seul. C'est aussi un chemin introspectif", a-t-il expliqué.

APS

ATHLÉTISME

Six associations nationales nominées pour le prix de la fédération membre de World Athletics

La Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a nommé six associations nationales pour le prix de la fédération membre, une récompense spéciale qui consacre cette année celle ayant réussi à organiser en 2020 un événement "stimulant" au temps du Covid-19, a annoncé l'instance internationale sur son site.

"Nous connaissons tous les difficultés auxquelles le sport a été confronté pendant la pandémie, mais bon nombre de nos fédérations membres ont relevé ce défi avec brio et nous voulons reconnaître certains des efforts exceptionnels qu'elles ont accomplis pour garantir que notre sport continue de prospérer", a déclaré le président de World Athletics, Sebastian Coe.

Chaque association régionale a été invitée à nommer deux fédérations membres.

Un vote du Conseil exécutif mondial de l'athlétisme a sélectionné les six finalistes, un de chaque association régionale.

Le gagnant sera annoncé lors des "World Athletics Awards 2020" qui se tiendront virtuellement le samedi 5 décembre.

Le premier nommé pour le prix est la fédération kényane qui, malgré des verrouillages à l'échelle nationale et d'autres perturbations, a réussi à organiser le Kip Keino Classic, le premier meeting du World Athletics Continental Tour Gold en Afrique.

Pour sa part, la fédération néo-zélandaise, et



alors que le pays faisait face à l'un des verrouillages les plus difficiles au monde, a pu aider à organiser des événements virtuels et plus tard, des compétitions en direct.

Biên que les athlètes de haut niveau n'aient pas pu concourir à l'étranger, la fédération a organisé plusieurs compétitions, dont l'une a été couronnée par un record de la zone au lancer du marteau féminin.

Le marathon de Rotorua en septembre a été l'un des premiers événements de participation de masse à avoir lieu dans le monde depuis mars.

De son côté, la Fédération nicaraguayenne d'athlétisme a joué un rôle de premier plan en aidant d'autres sports à s'adapter

aux protocoles de santé et de sécurité requis par la pandémie, au moment où des mesures de verrouillage ont commencé à être mises en place.

Conformément aux recommandations de l'UNICEF, la fédération a également donné la priorité à l'organisation d'événements pour les enfants et les jeunes afin d'encourager le bien-être mental et physique.

Représentant l'Association asiatique d'athlétisme, la Fédération palestinienne a été parmi les premières à accueillir les cours de niveau 1 et de niveau 2 du système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) dans un format en ligne.

En plus d'autres sémi-

naires en ligne pendant les différentes phases de confinement. La Fédération péruvienne d'athlétisme a, elle, été l'une des plus actives pour maintenir la communauté athlétique impliquée dans le sport grâce à une variété d'événements virtuels.

Les activités comprenaient des programmes de formation, des séminaires et des séances de conseil en coaching avec une séance d'éducation physique le samedi ciblant spécifiquement les enfants les plus performants.

En fin, l'Association polonaise d'athlétisme, représentant l'Europe, a pu livrer une grande partie du calendrier compétitif du pays malgré la pandémie, y compris l'organisation de trois compétitions du World Athletics Continental Tour, deux à Chorzow et une à Bydgoszcz.

En collaboration avec le comité d'organisation local et les autorités locales, la fédération a joué un rôle "déterminant" en aidant à organiser un championnat du monde de semi-marathon "sûr et réussi", selon World Athletics, dans lequel Krystian Zalewski a établi un record national.

HANDISPORT / PARA-BADMINTON

Les Championnats du monde 2021 et 2023 attribués

Les éditions de 2021 et 2023 des Championnats du monde de para-badminton (handisport) ont été attribuées, respectivement, au Japon et à la Thaïlande, a annoncé la Fédération mondiale de badminton (BWF) sur son site.

"Lors de sa réunion tenue en visioconférence, le Conseil de la BWF a voté pour attribuer l'organisation des deux prestigieuses événements au Japon pour l'édition 2021 et à la Thaïlande pour celle de 2023", a indiqué un communiqué de l'instance mondiale de badminton qui gère aussi cette discipline pour le handisport.

Outre le Japon et la Thaïlande, deux autres pays étaient candidats pour l'organisation de l'une des deux éditions.

Il s'agit du Pérou qui voulait avoir les Mondiaux-2021 et le Canada qui a postulé pour 2023.

"Les quatre candidatures étaient de haute qualité, ce qui a poussé le Conseil de la BWF à entreprendre un processus approfondi afin d'évaluer les offres par rapport aux critères.

Les membres du Conseil ont longuement discuté (...) avant de prendre une décision", a souligné la BWF.

Le Conseil de la BWF a estimé que les candidatures japonaise et thaïlandaise offraient "un meilleur cadre" pour atteindre "le plus haut niveau de tournoi et la meilleure expérience possibles".

Les dates exactes des deux événements seront arrêtées conjointement avec la commission technique de la Fédération mondiale de badminton dans les jours à venir.

CYCLISME / TRANSFERT

Le Tchèque Roman Kreuziger (NTT) rejoint Gazprom

Le cycliste tchèque Roman Kreuziger a quitté l'équipe sud-africaine NTT, pour rejoindre à partir de l'année prochaine la formation russe Gazprom, qui évolue au niveau Continental Pro (2e division).

Kreuziger compte certains grands succès à son palmarès, notamment dans l'Amstel Gold Race (en 2013), au Tour de Romandie (en 2009) et au Tour de Suisse (en 2008).

Le Tchèque de 34 ans courait depuis 2019 pour

l'équipe NTT, dont l'avenir est devenu incertain, après le retrait de son parraineur principal en fin d'année.

En moins d'une semaine, cette formation sud-africaine a donc vu partir trois de ses principaux éléments, puisqu'avant Kreuziger, le Danois Michael Valgren et le Norvégien Edvald Boasson Hagen avaient déjà changé de couleurs, en partant respectivement chez Education First et Total Direct Energie.

Autres noms connus de l'effectif 2020 de NTT, les Italiens Giacomo Nizzolo et Domenico Pozzovivo, ainsi que le Belge Victor Campenaerts et l'espagnol suisse Gino Mader restent encore dans l'incertitude.

"En ce moment, il y a beaucoup de coureurs très solides sur le marché, c'est pourquoi j'apprécie vraiment d'avoir une place dans l'équipe", a estimé Kreuziger, en ajoutant habiter près du directeur sportif de sa future équipe,

le Russe Dimitri Konyshev, et le connaitre "depuis de nombreuses années".

Après le Russe Ilnur Zakarin (CCC), le Tchèque est le deuxième renfort de notoriété pour la formation russe. "J'espère que nous recevrons une invitation pour le Giro car nous pouvons certainement y être compétitifs", a-t-il déclaré.

"J'espère aussi participer à des classiques, en particulier les ardennaises, qui sont mes courses préférées" a-t-il conclu.

ELIMINATOIRES CAN-2021 (4E JOURNÉE) Quatre équipes déjà qualifiées

Les sélections d'Algérie, du Sénégal, de la Tunisie et du Mali ont validé leur ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, à l'issue de la 4e journée des qualifications, disputée entre dimanche et mardi.

L'équipe algérienne, tenant du titre continental et qui restait sur trois victoires de suite, s'est heurtée à une accrocheuse équipe du Zimbabwe lundi à Harare (2-2). Un point qui a suffi tout de même aux "Verts" pour s'assurer une 19e participation à la CAN de leur histoire. Match nul qualificatif également pour la Tunisie, tenue en échec mardi à Dar Es-Salaam par la Tanzanie (1-1) mais qui jouera sa 15e phase finale consécutive.

Après avoir été quatre équipes à faire le plein au terme de la 3e journée, il n'en reste plus qu'une : le Sénégal de Sadio Mané. Les "Lions de la Teranga" réalisent jusque-là un sans-faute et confirment ainsi leur statut de meilleure équipe africaine, au dernier classement de la Fifa (21e). Le quatrième qualifié, le Mali, a signé une troisième victoire (2-1) de suite en quatre journées face à la Namibie, après un match inaugural devant la Guinée (2-2). Le Ghana (Gr. A), qui aurait pu valider son billet



dès la 4e journée, devra patienter jusqu'au mois de mars 2021, suite à la défaite concédée à Omdurman face au Soudan (1-0).

Le Tchad, dernier du groupe avec un seul point, est éliminé. Parmi les quatre équipes déjà qualifiées pour le rendez-vous camerounais, reporté à 2022 à cause de la pandémie de coronavirus, trois avaient atteint le dernier carré de la CAN-2019 en Egypte : Algérie, Sénégal et Tunisie. Côté déceptions, le Togo (Gr. G) de Claude Le Roy n'ira pas au Cameroun, après sa défaite à domicile

face à l'Egypte (1-3). Avec un seul point au compteur, les "Eperviers" ne peuvent plus rejoindre le duo de tête composé de l'Egypte et des surprenants Comoriens, qui comptent 8 points. Le Kenya (3e, 3 pts) garde une petite chance de décrocher l'une des deux places qualificatives. Pour Sao Tomé-et-Principe, les éliminatoires se suivent et se ressemblent. Jamais qualifiés à une CAN, les "Vert et Jaune" ont du mal à exister (quatre défaites en quatre matchs) dans la poule C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Soudan. La RD

Congo, qui compte 19 participations à la CAN, s'est relancée dans le groupe D suite à sa victoire en Angola (1-0). Les Congolais restent troisièmes de la poule, à un point de la Gambie et du Gabon.

Le Burundi (Gr. E), auteur d'un point en trois journées, s'est également relancé grâce à sa victoire à domicile face à la Mauritanie (3-1). Sur le plan des statistiques, l'Algérie, avec 11 buts marqués jusque-là, est la meilleure attaque des qualifications, devant le Nigeria (10 buts) et le Sénégal (9). Sur le plan défensif, l'Ouganda (Gr. B), le Ghana (Gr. C), le Maroc (Gr. E), le Cameroun (Gr. F) et le Sénégal (Gr. D) n'ont encaissé qu'un seul but depuis le début des qualifications. Enfin, le Cap-Vert (Gr. F) est la seule équipe à avoir aligné quatre nuls en autant de matchs et reste toujours dans la course à la qualification. Les qualifications de la CAN-2021 reprendront leurs droits en mars 2022 avec le déroulement des deux dernières journées.

ELECTIONS DE LA CAF

Ahmed Yahia : «Je ne suis pas le plan B d'Ahmad ou le candidat de la Fifa»

Le Mauritanien Ahmed Yahia, candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué mardi qu'il n'est pas le plan B de l'actuel président de l'instance Ahmad Ahmad ou le candidat de la Fédération internationale de football (Fifa).

"La Fifa ne doit pas soutenir un candidat. Infantino est venu inaugurer des projets financés par la Fifa en Mauritanie dans le cadre du Goal-Fifa. J'ai de bons rapports avec la Fifa, mais nous devons penser par nous-mêmes pour le bien du football africain. Je ne suis pas le plan B d'Ahmad ou le candidat de la Fifa", a déclaré Ahmed Yahia au micro de RFI. Elu président de la FFRIM en 2011 à 35 ans seulement, Ahmed Yahia s'était lancé alors dans un vaste chantier de construction du ballon rond mauritanien. A son arrivée, l'équipe nationale A pointait à la 190e place du classement des nations.

En 2013, la Mauritanie se qualifie pour le Championnat d'Afrique des nations 2014 (CHAN 2014). Après

avoir échoué à se qualifier pour le CHAN 2016, les Mourabitounes participent au CHAN 2018 et surtout à leur première Coupe d'Afrique des nations en 2019.

"J'ai soigneusement évalué la situation actuelle de la CAF et j'ai décidé d'être candidat pour changer les choses. La CAF doit être respectée, elle doit avoir un personnel qualifié et une gestion transparente", a-t-il dit.

"Je suis candidat, c'est ma conviction, je peux apporter des jours meilleurs à la CAF", avance celui qui fait partie du Comité exécutif actuel de la CAF. Sans vouloir s'attarder sur le bilan de la présidence Ahmad, Yahia veut "faire grandir le foot" sur le continent africain et rêve même d'une équipe africaine en finale de la Coupe du monde. Il souhaite aussi développer le foot féminin et attend des clubs structurés.

"Nous devons travailler pour trouver des nouvelles sources de revenus pour la CAF. Si je suis élu, je vais œuvrer pour accroître le soutien aux fédérations. Grâce à de nouvelles

idées, j'ai multiplié par 20 les revenus de ma Fédération. Je ne promets pas de multiplier par 20 les revenus de la CAF. Mais je vais faire en sorte de les augmenter sensiblement", avance-t-il. ? propos d'une CAN tous les quatre ans fortement souhaitée par la Fifa, Ahmed Yahia veut d'abord concerter tout le continent avant de prendre une décision.

"Il faut voir si cela vaut la peine de changer la fréquence de la CAN. Un changement ne peut être possible que s'il y a l'avantage du football africain". Outre Ahmed Yahia, quatre autres candidats sont en course pour la présidence de la CAF : le Malgache Ahmad Ahmad, actuel président de la CAF, l'Ivoirien Jacques Anouma, le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe et le Sénégalais Augustin Senghor.

M. Ahmad brigue un deuxième mandat malgré des accusations de corruption et de harcèlement et des critiques sur sa gestion financière. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

QUALIFICATIONS CAN-2021

Le Mali et la Tunisie qualifiés

Le Mali vainqueur en Namibie (2-1) et la Tunisie accrochée en Tanzanie (1-1) se sont qualifiés mardi pour la CAN-2021. Les Maliens, supérieurs techniquement, se sont imposés grâce à des buts de Koïta (12e) et Doumbia (37e), Kambindou ayant réduit le score deux minutes plus tard. Avec 10 points au compteur, ils ne peuvent

plus être rejoints par le 3e du groupe A. De son côté, la Tunisie qui avait besoin d'un résultat nul, a souffert mais a réussi à contenir la Tanzanie (1-1) pour décrocher son sésame pour cette édition reportée en janvier 2022 à cause du Covid-19. Dans le groupe E, le Maroc a battu la Centrafrique (2-0) dans une rencontre dis-

putée à Douala, au Cameroun, pour des raisons de sécurité.

Dans le groupe G, l'Egypte est allée battre le Togo (3-1). La Côte d'Ivoire et Madagascar se sont neutralisés (1-1) alors que l'Ethiopie a surclassé le Niger (3-0) dans le groupe K. Dans les autres matches de la journée, la RD Congo s'est

relancée en s'imposant en Angola (1-0). Le Ghana s'est incliné au Soudan sur un but de Rahman dans le temps additionnel (1-0). Enfin, les deux affiches du groupe I, Lesotho-Bénin et Sier ra-Léone - Nigeria, se sont soldées par un résultat nul et vierge. La prochaine journée se déroulera au mois de mars 2021.

LIGUE DES CHAMPIONS - TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER Un trio arbitral marocain pour CRB-Al Nasr

Un trio arbitral marocain a été désigné par la Confédération africaine de football pour officier le match CR Belouizdad - Al Nasr de Libye, prévu le 29 novembre au stade 5-Juillet (Alger) pour le compte du match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football.

Il s'agit de l'arbitre principal Djamel Djayed, qui sera assisté de ses compatriotes Hicham Aït Abbou et Yahia Nouali, selon la direction du CRB. La rencontre est prévue à partir de 17h00 au stade 5-Juillet. Elle se jouera à huis clos en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Le match retour aura lieu à l'extérieur, entre le 4 et le 6 décembre. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya).

CAN 2021 (U20)/ PRÉPARATION Victoire de la sélection algérienne U20 contre la Réserve de la JS Kabylie (5-0)

La sélection algérienne des moins de 20 ans s'est imposée (5-0) contre l'équipe réserve de la JS Kabylie, en match amical de préparation, disputé mardi après-midi, au Centre technique national de Sidi-Moussa.

Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Belhadjja, Bekrar, Belloumi et Mancor, ayant réussi un doublé, au grand bonheur de son sélectionneur, Saber Bensmaïn, qui avait opté pour un jeu ultra offensif pendant ce match, en espérant un maximum de réussite de la part de ses poulains. Un bon rendement qui confirme la progression de la sélection nationale des moins de 20 ans, même si deux jours auparavant, elle avait concédé une courte défaite (0-1) contre l'équipe seniors du CR Belouizdad, championne d'Algérie en titre. Pour ce match contre la réserve de la JSK, le coach Bensmaïn avait aligné un onze composé de Ramdane, Mancor, Boukerma (Mohamed), Belkheir, Belhadjja, Djelloul, Belloumi et Bara. Les U20 poursuivront leur stage de préparation jusqu'au jeudi 19 novembre courant, et disputeront un autre match amical contre l'équipe fanion du MC Alger. Une rencontre prévue sur un des terrains annexes du stade 5-Juillet, relevant du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE Le match USMA-CRB débutera à 20h30 à huis clos

Le match de la Supercoupe d'Algérie 2018/2019 entre l'USM Alger (champion) et le CR Belouizdad (vainqueur de la coupe) prévu le samedi 21 novembre au stade du 5 juillet, débutera à 20h30 à huis clos, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi.

Le match de la Supercoupe d'Algérie viendra marquer le début de la saison 2020-2021, et constituera le premier rendez-vous officiel, huit mois après la suspension des compétitions en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

En prévision de ce rendez-vous footballistique, la LFP avait tenu dimanche une réunion avec les représentants des deux clubs, consacrée au volet organisationnel de cette rencontre qui se déroulera sans public en raison de la pandémie de Coronavirus qui sévit actuellement dans le pays.

LIGUE 1

Toujours positifs au coronavirus, quatre joueurs du CSC maintenus en isolement

Cinq membres de l'équipe seniors du CS Constantine dont quatre joueurs, toujours positifs au coronavirus selon les résultats du dernier test de dépistage, ont été maintenus en isolement à l'hôtel, a indiqué le club de Ligue 1 de football.

Il s'agit des joueurs Boudebouda, Belmessoud, Ben-Tahar et Salhi, ainsi que le préparateur physique Labani, au moment où six joueurs et un entraîneur adjoint "se sont entièrement remis", selon la direction du CSC, invoquant des résultats négatifs à l'issue du dernier test de dépistage.

Le 8 novembre dernier, les "Sanafir" devaient entamer un stage bloqué à Alger, entrecoupé par trois joutes amicales, respectivement contre la JS Saoura, le CR Belouizdad et l'US Biskra.

Finalement, la découverte de 12 cas positifs au Covid-19 dans leurs rangs les avait obligés à rentrer aussitôt à Constantine et se mettre en quarantaine.

Outre le CSC, plusieurs clubs de Ligue 1, dont le CRB et l'USM Alger, ont enregistré plusieurs cas positifs au coronavirus depuis la reprise des entraînements.

LIGUE 1 (PRÉPARATION)

Annulation du match amical USMBA-MCO

La direction de l'USM Bel-Abbès a annoncé mardi l'annulation de la rencontre amicale programmée pour mercredi entre son équipe première de football et le voisin MC Oran au stade 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre des préparatifs en vue du début du championnat de Ligue 1, prévu le 28 novembre.

L'annulation de ce rendez-vous est motivée par la grève enclenchée par les joueurs de l'USMBA qui ont boycotté l'entraînement pour le deuxième jour de suite, a indiqué la cellule de communication de cette formation. Les joueurs de l'USMBA ont décidé d'entrer en grève ouverte depuis lundi pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Plusieurs éléments, notamment ceux de l'effectif de la saison passée, n'ont pas touché leurs salaires depuis plusieurs mois.

Cela se passe aussi au moment où la direction de ce club ne parvient toujours pas à qualifier ses nouvelles recrues, au nombre de 13, en raison de ses dettes envers d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges. Ces dettes sont estimées à plus de 70 millions DA.

APS

LIGUE 1 (JS KABYLIE)

Zelfani pour un système de compétition à deux groupes

L'entraîneur tunisien de la JS Kabylie Yamen Zelfani, a déclaré privilégier un système de compétition à deux groupes, au lieu d'un championnat à 38 joueurs, à onze jours du coup d'envoi de la saison 2020-2021 de la Ligue 1 professionnelle de football, fixée au samedi 28 novembre.

"Je pense qu'une formule à deux groupes de 10 clubs, est l'idéal pour pouvoir terminer la saison dans les meilleures conditions. Ce serait impossible de maintenir le système à 38 journées, avec tous les aléas qui peuvent surgir.

Cela fait presque 9 mois qu'on n'a pas joué de matchs officiels, l'idéal est de réduire le nombre de matchs", a indiqué le coach des "Canaris" dans un entretien accordé à la chaîne YouTube du club. Plusieurs clubs de l'élite ont proposé aux instances nationales de football un calendrier avec deux groupes de dix (10) clubs chacun : (Centre-Est, Centre-Ouest) avec play-off et play-down, au lieu d'un championnat à 38 journées.

Pourtant, la majorité des clubs professionnels, avait opté pour un championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la FAF.

"L'instance fédérale devra trancher sur cette question jeudi, à l'occasion de la réunion du Bureau fédéral." En ce qui nous concerne, nous sommes



prêts pour le début de la compétition, que ce soit avec un seul ou deux groupes.

Nous sommes en pleine d'affutage. Il nous reste un dernier match d'application face à la réserve. Les joueurs doivent avoir confiance en leurs moyens", a-t-il ajouté.

Exemptée du tour préliminaire de la Coupe de la Confé-

dération, la JSK entrera en lice au deuxième tour, en affrontant le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance (Tchad) (aller : 22-23 décembre en déplacement, retour : 5-6 janvier à domicile).

"Nous allons aborder cette épreuve match par match, sans se mettre trop de pression sur

le dos, avec comme premier objectif de se qualifier à la phase de poules", a souligné Zelfani.

Pour rappel, le début du championnat sera précédé une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie, prévue samedi prochain entre le CR Belouizdad et l'USM Alger au stade olympique du 5-juillet (20h30) à huis clos.

LIGUE 1 (PRÉPARATION)

Le MCA s'impose face à l'USB en amical (3-0)

Le MC Alger s'est imposé mardi face à l'US Biskra 3 à 0 (mi-temps : 2-0) en match amical préparatoire disputé à Ain Bénian (Alger), en vue du coup d'envoi de la Ligue 1 de football, prévue le 28 novembre.

Le "Doyen" a ouvert le score dès la 4e minute grâce à Abdenour Belkhir, avant que Miloud Rebiaï ne corse l'addition peu avant la pause (44e).

En seconde période, le MCA a aggravé la marque par Nabil Lamara sur penalty (68e).

Le Mouloudia restait sur une défaite

conçue vendredi dernier face à la JS Saoura (1-0), quelques jours après avoir remporté le tournoi amical disputé au stade Ahmed-Falek d'Hydra, en hommage à son ancien entraîneur, feu Smaïl Khabatou.

De son côté, l'USB, dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz, concède sa deuxième défaite en autant de matchs, après un premier test de préparation disputé face à la JS Kabylie (0-1). Engagé en Ligue des champions, le MCA entrera en lice au tour préliminaire

en affrontant la formation béninoise de Buffles du Borgou. La délégation algéroise s'envolera pour le Bénin le 26 novembre, soit trois jours avant la première manche fixée au 29 du même mois. Le match retour se déroulera une semaine plus tard au stade 5-juillet d'Alger.

En championnat, le MCA entamera la saison en déplacement face à l'USM Bel-Abbès. Ce premier rendez-vous se jouera ultérieurement en raison de l'engagement du club algérois en C1. L'USB recevra de son côté le nouveau promu JSM Skikda.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE (CR BELOUIZDAD)

Dumas : «Les joueurs ont hâte de rejouer un match officiel»

L'entraîneur français du CR Belouizdad Franck Dumas, a déclaré mardi que ses joueurs piaffent d'impatience de rejouer un match officiel, à moins d'une semaine de la Supercoupe d'Algérie de football face à l'USM Alger, prévue le samedi 21 novembre au stade olympique du 5-juillet.

"On se prépare dans les meilleures conditions, ça travaille bien. On fait de bonnes séquences de jeu.

Les joueurs ont hâte de rejouer un match officiel, ça fait tellement longtemps.

Ce qui est dommage, c'est l'absence du public, ce qui va un peu casser l'ambiance", a indiqué le coach du Chabab dans un entretien accordé à la chaîne YouTube du club algérois.

Le match de la Supercoupe d'Algérie viendra marquer le début de la saison 2020-2021,

et constituera le premier rendez-vous officiel, huit mois après la suspension des compétitions en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

"Nous avons l'ambition de ramener quelque chose à la maison. Je suis quelqu'un qui a envie de tout gagner.

Si je vais tout remporter cette saison, je ne vais pas me gêner.

Les seules personnes qui pourront nous donner des limites ce sont nos adversaires.

Le club a de l'ambition, mais il faut garder les pieds sur terre", a-t-il ajouté.

"Nous travaillons pour être compétitifs pour le championnat et la Ligue des champions de la CAF.

Tout le monde veut gagner une trophée, à nous d'être cohérents dans ce qu'on fait, dans ce qu'on dit", a-t-il souligné.

Engagé en Ligue des cham-



pions, le champion d'Algérie 2020, affrontera la formation libyenne d'Al-Nasr au tour préliminaire, dont la première manche se jouera le dimanche 29 novembre au stade du 5-juillet (17h00).

"Nous allons aborder cette Ligue des champions pour prouver que le football algérien mérite sa place dans cette compétition, et mérite également d'avoir de bonnes places", a-t-il conclu.

BETIS SEVILLE : ÇA DISCUTE POUR AÏSSA MANDI

L'international algérien discute avec ses dirigeants concernant son avenir. Si son nom a récemment circulé du côté de Liverpool, le défenseur central Aïssa Mandi (29 ans) devrait finalement finir la saison avec le Betis Seville. En fin de contrat au mois de juin prochain, il intéresserait déjà quelques clubs anglais, allemands et italiens. Selon les dernières informations de Mundo Deportivo, les dirigeants du club andalou auraient entamé des discussions avec leur joueur en vue d'une prolongation de contrat. Cette saison, l'international algérien et ancien joueur du Stade Reims a disputé sept rencontres de Liga et inscrit un but.



MAN UTD VEUT TOUT TENTER POUR VARANE

Manchester United ne lâche pas son idée de recruter Raphaël Varane. Les Red Devils vont repasser à l'attaque pour le défenseur du Real Madrid. Depuis les départs de Rio Ferdinand et Nemanja Vidic, Manchester United cherche désespérément un défenseur central de stature internationale. Après les échecs Phil Jones, Chris Smalling ou encore Victor Lindelöf, les Red Devils ont mis le paquet sur Harry Maguire. Mais l'international anglais recruté pour plus de 85M€ manque de régularité et peine à concrétiser réellement les espoirs monstrueux placés sur lui. Du coup, United regarde de nouveau du côté du Real Madrid. Chez les Merengue, Raphaël Varane s'est peu à peu imposé depuis son arrivée en 2011. En difficulté ces derniers temps, le Français a retrouvé du poil de la bête en équipe de France. Malgré cela, Manchester United continue de vouloir le recruter. C'est du moins ce que croit savoir le Manchester Evening News qui raconte ce mercredi les nombreuses fois où les Red Devils ont tenté et raté le recrutement du joueur tricolore. La faute à Sir Alex Ferguson par exemple, qui lui avait préféré Phil Jones en 2011. A José Mourinho aussi qui ne croyait étonnamment pas en lui en 2018. Un peu plus de deux ans plus tard, United court toujours derrière Varane et ne désespère pas de parvenir à l'attirer dans ses filets. En fin de contrat en 2022, le Français n'a pas encore prolongé avec Madrid. Et selon le média anglais, Manchester va « tout tenter » cet été pour le recruter. Une mission qui s'annonce tout de même bien compliquée puisque d'après AS, les négociations entre Varane et le Real seraient déjà entamées.

FERRAN TORRES, UN TRIPLÉ HISTORIQUE

En inscrivant un triplé lors d'une rencontre incroyable entre l'Espagne et l'Allemagne, le jeune Ferran Torres est entré dans l'histoire de sa sélection.

C'est le genre de soir qui marque une carrière. Recruté cet été par Manchester City, le jeune Ferran Torres faisait déjà parler de lui avec les Citizens, et il continue sur cette même dynamique avec la sélection espagnole. Titulaire d'entrée pour le choc face à l'Allemagne, l'ancien de Valence n'a pas eu l'air impressionné par l'importance de l'évènement. En effet, après avoir trouvé une première fois la faille en première période, il a récidivé à deux reprises en seconde pour porter le score à 5-0 dans un match complètement fou. Avec cette performance, il devient le premier joueur à inscrire un triplé face à l'Allemagne en compétition officielle depuis... 2001 ! À l'époque, Michael Owen s'était chargé de martyriser les Allemands ! C'est aussi le premier espagnol à en passer trois à la nationalmannschaft. Historique.



CHAMPIONSHIP : BALOTELLI CONVOITÉ ?

L'ancien attaquant de Manchester City, Mario Balotelli, actuellement sans contrat, serait convoité par le club de Barnsley. Celui-ci évolue en Championship, la seconde division anglaise. Selon des informations rapportées par le Sun ce mercredi, les dirigeants de Barnsley auraient pris contact avec l'entourage de Mario Balotelli pour lui proposer un contrat. L'ancien attaquant de Manchester City et de l'OM notamment est libre de tout contrat après avoir résilié avec le club italien de Brescia en fin de saison dernière. Toutefois, la star italienne aurait été refroidie après avoir appris que le Barnsley FC était un club de Championship. Le mois dernier, un autre club de la deuxième division anglaise, Watford, avait également tenté de recruter le vainqueur de la Ligue des Champions 2009.

Khedira prend une grande décision

Sami Khedira, l'international allemand de la Juventus de Turin, aurait ouvert la porte à un départ durant le prochain mercato hivernal. Sous contrat avec la Vecchia Signora jusqu'à la fin de saison, l'ancien milieu de terrain du Real Madrid avait initialement prévu d'aller au bout de son bail. N'ayant eu droit à aucune minute de jeu depuis le début de l'exercice en cours, le champion du monde 2014 semble avoir complètement changé d'avis. Selon les informations du média allemand Bild, Sami Khedira aurait l'intention de débiter une nouvelle aventure dès le mois de janvier. Conscient qu'il n'a encore que quelques années à jouer au plus haut niveau, le joueur de 33 ans veut prendre part à un dernier défi avant de mettre un terme à sa carrière. Continuant à s'entraîner avec les Bianconeri, Sami Khedira n'a pas été inclus dans la liste des joueurs qualifiés pour disputer la Serie A et la Ligue des Champions.



Casemiro de retour avec le groupe

Zinédine Zidane va pouvoir compter sur Casemiro face à Villarreal ce samedi. Pour Hazard et Eder Militao, rien n'est sûr pour le moment. Une bonne nouvelle pour le technicien du Real Madrid ce mercredi matin à l'entraînement. À trois jours du match face à Villarreal, Casemiro a fait son retour à l'entraînement avec le reste de l'équipe, comme le souligne le quotidien Marca. Le Brésilien avait contracté le Covid-19 en même temps qu'Eden Hazard avant le match contre Valence. Concernant le Belge, il n'est pas encore de retour mais le Real Madrid est confiant pour au moins le match face à l'Inter Milan, mercredi 25 novembre. Enfin, le cas d'Eder Militao est également un point d'interrogation. Annoncé positif au Covid-19 le 2 novembre dernier, il n'a toujours pas repris avec le groupe et est dans l'attente des résultats de son dernier test.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Forum civil pour le changement : "le peuple sahraoui est en droit de riposter à toute agression ou violation de ses terres"

Le Président du Forum civil pour le changement (FCC), Abderrahmane Arar a affirmé mardi à Alger que "le peuple sahraoui est en droit de riposter à toute agression ou violation de sa terre", qualifiant que les récents actions du Maroc de "violation flagrante de toutes les chartes et lois internationales".

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa réception, mardi, de l'ambassadeur sahraoui en Algérie, M. Abdelkader Taleb Omar au siège du FCC, M. Arar a affirmé que "le FCC soutient, avec force, le peuple sahraoui frère, ainsi que son droit légitime à l'autodétermination", tout en l'appelant à "la résistance et à la cohésion, jusqu'à ce que la victoire escomptée soient arrachée et les terres sahraouies libérées dans un futur proche". Affirmant que "les dernières actions de l'armée marocaine dans la région d'El-Guerguerat sont une injustice et une flagrante violation à l'encontre des manifestants sahraouis pacifiques et du peuple sahraoui, M. Arar a réitéré le "soutien absolu au peuple sahraoui pour l'émancipation et le progrès, ainsi que pour l'édification d'un Etat sahraoui indépendant". Pour le Président du FCC, "le temps est venu pour la cause sahraouie d'évaluer la situation et d'envisager toutes les possibilités et toutes les décisions, après plus de 29 années de résis-



stance, de patience et d'attente". La cause sahraouie n'est plus le propre du peuple sahraoui et devient désormais la cause du Maghreb Arabe, d'autant plus que les retombées négatives des violations répétées ne se répercuteront pas seulement sur le transgresseur mais nous en pâtirons nous aussi en tant que peuples et gouvernements, d'où l'impératif d'aller de l'avant dans le soutien au peuple sahraoui pour l'autodétermination", a-t-il insisté. Rappelant les 29 ans de patience et du militantisme du

peuple sahraoui qui a misé sur la paix pour parvenir à l'indépendance et la libération de ses territoires, l'ambassadeur sahraoui à Alger Abdelkader Taleb Omar a souligné que l'occupant marocain n'était pas sincère dans le processus de paix. Aujourd'hui, les choses ont changé, car, ajoute-t-il, "le peuple sahraoui amorce un nouveau départ qui fera changer les normes, en attendant la réaction de l'ONU qui va amener le Maroc à respecter la légalité internationale". Le peuple sahraoui a respecté l'accord de la paix 29 ans du-

rant, mais cela n'a fait qu'accroître la tyrannie de l'occupant marocain, qui a perdu son droit à la paix en violant l'accord de cessez-le-feu", a mis en avant le diplomate sahraoui.

Nous ne faisons pas l'apologie de la guerre mais le seul moyen d'arracher l'indépendance est le combat armé, a-t-il soutenu, ajoutant que "le Maroc assume l'entière responsabilité des répercussions de cette situation". A rappeler que les forces d'occupation marocaines ont mené une attaque militaire vendredi dernier au niveau de la zone tampon d'El Guerguerat et ouvert trois nouvelles brèches illégales violant ainsi l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 par le Front Polisario et le Maroc sous l'égide de l'ONU. Cet acte ignoble a suscité une large vague d'indignation des organisations et de la communauté internationale qui ont condamné l'agression commise par les forces marocaines à l'encontre des civils sahraouis, appelant à l'arrêt des hostilités et l'organisation urgente d'un référendum.

ALGÉRIE POSTE

Boumzar : "la liquidité sera disponible dans tous les bureaux à travers le territoire national"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a assuré, mardi à Alger à la veille du versement des pensions de retraite et des ayants-droit, que "la liquidité sera disponible dans tous les bureaux de poste à travers le territoire national".

"La liquidité est disponible et les citoyens doivent respecter les mesures préventives et la distanciation sociale pour prévenir la propagation de Covid-19", a déclaré le ministre qui donnait le coup d'envoi d'une campagne nationale de désinfection des bureaux de poste au niveau national. Il a fait observer que les neuf jours consacrés au retrait de ces pensions (à partir du 18 de chaque mois) sont devenus insuffisants. "A cet effet, nous œuvrons à prolonger cette période (à partir du 15 de chaque mois) et ce après l'aval du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale et de la Caisse des retraites", a-t-il précisé. Dans le même sillage, le

ministre a rappelé toutes les mesures et facilités adoptées par le secteur en vue d'alléger la pression sur le personnel d'Algérie Poste, notamment le respect des mesures barrières et la distanciation sociale. Il s'agit également des facilités destinées aux retraités qui peuvent retirer leurs pensions en vertu d'une "procuration exceptionnelle", a ajouté le ministre soulignant que cette procédure "permet à la personne qui ne souhaite pas se déplacer aux bureaux de poste d'autoriser une autre personne agissant en son nom à effectuer l'opération, et ce afin de réduire les déplacements des personnes, en particulier des personnes âgées, qui sont les plus vulnérables à l'infection par le virus".

Par ailleurs, le ministre a rappelé la possibilité d'utiliser les guichets automatiques bancaires (GAB), ainsi que les recours aux services d'épaiement d'Algérie Poste et le télépaiement des factures.

POSTE

Lancement d'une large campagne de désinfection de tous les bureaux de poste au niveau national

Le coup d'envoi d'une large campagne nationale de désinfection de tous les bureaux de poste au niveau national a été donné mardi à Alger, sous la supervision du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et en coordination avec le ministère des Postes et des Télécommunications, avec une forte participation des associations environnementales et des acteurs de la société civile.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement de cette campagne, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, a affirmé que l'initiative de la campagne de désinfection de tous les bureaux de poste au niveau national vise à préserver la santé des utilisateurs de ces établissements prestataires de services ainsi que de leurs travailleurs, en cette conjoncture sanitaire inédite et difficile. Dans le même contexte, Mme Benharrats a salué le rôle des associations concernées par le domaine environnemental ainsi que les différents acteurs de la société civile à l'instar des scouts musulmans algériens (SMA) pour leur contribution appréciable aux côtés des autres secteurs de l'environnement et de la poste dans cette initiative sociale visant à désinfecter tous les bureaux de poste au niveau national.

Cette campagne sera suivie par d'autres pour la désinfection des différentes administrations publiques et toutes les structures et centres accueillant un public, a-t-elle poursuivi. De son côté, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Brahim Boumzar a mis en avant l'organisation de cette campagne à la veille du versement des pensions de retraite et des ayants droit et ce dans le souci de la préservation de leur santé et de celle des fonctionnaires des bureaux de poste à travers l'ensemble du territoire national.

Il a adressé, en outre, ses remerciements aux membres de la société civile et ce pour leur participation efficace à cette campagne à travers la désinfection des bureaux de poste.

Pour sa part, le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh a affirmé que cette initiative s'inscrit en droite ligne d'une large campagne nationale englobant tous les établissements publics accueillant les citoyens et ce en vue de préserver la santé de tous dans la lutte contre la pandémie. Cette campagne, qui intervient à la veille du versement des pensions des citoyens, se veut un message adressé aux citoyens les appelant à l'impératif de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale afin d'endiguer la propagation du virus.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation d'un terroriste à Timiaouine dans la wilaya de Tamanrasset

Les services spécialisés du ministère de la Défense nationale (MDN) ont appréhendé lundi à Timiaouine dans la wilaya de Tamanrasset, un terroriste prénommé El Hocine Ould Amar Ould Maghnia, dit "Mais", indiqué mercredi le MDN dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation du renseignement sécuritaire, les services spécialisés du Ministère de la Défense Nationale ont appréhendé, le 16 novembre 2020 à Timiaouine/ Tamanrasset en 6ème Région Militaire,

le terroriste El Hocine Ould Amar Ould Maghnia, dit +Mais+", précise le communiqué.

Ledit criminel, âgé de 32 ans, a été arrêté "après un minutieux suivi de ses mouvements douteux, dès son entrée en territoire national", ajoute le MDN, soulignant que ce terroriste "compte parmi ceux qui ont bénéficié de l'accord ayant abouti, après des négociations conduites par des parties étrangères, à la libération par les autorités maliennes de plus de (200) terroristes le mois d'octobre écoulé, et

ce, en plus du versement d'une importante rançon au profit des groupes terroristes, en échange de la libération de trois otages". "Cet exploit vient confirmer, une nouvelle fois, la détermination des unités de l'Armée Nationale Populaire à poursuivre leurs réalisations dans le domaine de la lutte antiterroriste", s'est félicité le MDN, soulignant que cet exploit "dévot, sur un autre plan, ces pratiques douteuses, contraires aux résolutions onusiennes incriminant le versement de rançons aux groupes terroristes".

BILAN DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Arrestation de 45 narcotrafiquants et saisie de plus de 16 quintaux de kif en une semaine

Une importante quantité de kif traité s'élevant à plus de 16 quintaux, introduite via les frontières avec le Maroc, a été saisie et 45 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 10 au 17 novembre, selon un bilan rendu public mardi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, 45 narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 16 quintaux et 21.762 kilogrammes ayant été introduites via les frontières avec le Maroc", précise le MDN. Détaillant ces opérations exécutées "dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme", le MDN souligne qu'un détachement de l'ANP "a inter capté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et ceux des Douanes, deux (02) narcotrafiquants et saisi 9 quintaux et 56,05 kilogrammes, dans des opérations distinctes à Naâma, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Oran, 6 narcotrafiquants et saisi une autre quantité de la même substance, s'élevant à 2 quintaux et 84,5 kilogrammes". Selon la même source, "37 narcotrafiquants ont été appréhendés, 381.212 kilogrammes de kif traité et 252221 comprimés psychotropes ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Béchar, Tlemcen, Mostaganem, Ré-

lizane, Constantine, Tébessa, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Bejaïa, Aïn Defla et Djelfa". Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, En Guezam et Bordj Badji Mokhtar, 112 individus et saisi 5 camions, 6 véhicules, 30 groupes électrogènes, 24 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, 180 sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégal", indique le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, quant à eux, 7 individus et saisi 13 fusils de chasse et 2500 unités d'articles pyrotechniques, lors d'opérations distinctes menées à Constantine, Khenchela, M'sila, Chlef, Bordj Bouarridj, Skikda, Bejaïa, El Oued, Gardaïa et Djanel", ajoute-t-on. "De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 58381 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar", souligne la même source. Dans un autre contexte, les Gardes-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 290 individus à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Annaba, Skikda, El-Tarf, Boumerdes, Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen, alors que 108 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Tlemcen, Adrar, Sidi-Bel-Abbes et El-Tarf", précise encore le MDN. Il a estimé, à ce titre, que "ces multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs reflètent le haut professionnalisme, la veille et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national".